

Nouvelliste

VALAISAN

SERVICE DE PUBLICITÉ : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 44 22
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE :
1 an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel . . . 32.— 16.50 9.—
Avec Bulletin officiel . . . 40.— 21.— 11.50
Etranger : Demander le tarif.

TARIF DE LA PUBLICITE :

Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 40 ct. le mm.
Mortuaires 30 ct. le mm.
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclame 1ère page 25 %)

JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDE EN 1902
PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

REDACTION ET ABONNEMENTS :

St-Maurice Tél. (025) 3 65 61-62 C. c. p II c 274
Martigny » (026) 6 18 86
Sion » (027) 2 31 51-52

Grand Conseil

MM. Burgener et Morand élus juges cantonaux

L'élection des deux nouveaux juges cantonaux fut, on s'en doute, le fait saillant de la séance de hier matin, pour ne point dire de toute la présente session.

A l'ouverture des débats déjà, fait tout particulièrement rare, les 130 membres que compte notre législatif cantonal étaient dans la salle. Les conseillers d'Etat étaient également tous présents hier matin.

ELECTION A GUICHETS TIRES

A 9 heures déjà les tribunes du public s'emplissaient d'une foule inaccoutumée. Tout ce que Sion compte en fait de juristes était là. A 10 heures ce fut la cohue et il fallut refouler le monde dans les escaliers et les couloirs du Casino, faute de place aux tribunes.

Disons d'emblée que le public était attiré par le côté « spectacle » de l'élection plutôt que par une éventuelle « lutte » serrée entre les intéressés. Voilà plus d'une semaine en effet, que les gallups valaisans donnaient « Burgener and Morand » comme nouveaux membres de notre haute cour!

Rappelons aux lecteurs qui suivent la vie politique du canton « à la jumelle » que le nombre de nos juges devait être porté de cinq à sept membres à la suite de l'approbation dernièrement par le peuple de la nouvelle loi sur l'organisation judiciaire du canton les titulaires étant littéralement débordés de travail.

Le public las d'attendre commençait à s'impatisser lorsque le président Mathier enfin annonça le début des opérations et pria l'assemblée de faire des propositions.

QUATRE CANDIDATS EN PRESENCE

Parlant au nom du groupe conservateur-chrétien social, M. Adolphe Travaletti (cons.) rappela que la nouvelle loi prévoit que sur les sept juges, deux devront être de langue allemande. L'un des deux nouveaux juges à élire devra donc représenter la partie allemande du canton. De ce fait le candidat sera présenté directement par les fractions haut-valaisannes.

Parlant du deuxième candidat, M. Travaletti (et les phrases qui vont suivre allaient déclencher l'ire socialiste et le rire du public) : « Notre groupe a également pris position au sujet de la revendication du parti socialiste et de la demande formulée par le groupe radical démocratique. La lettre du groupe socialiste ne porte pas le nom du candidat et d'après les

renseignements que nous possédons ce groupe ne serait pas à même d'en présenter un! Nous comprenons d'ailleurs parfaitement que le parti socialiste ne désire pas neutraliser les deux juristes qui lui ont été cédés par le parti conservateur.

Pour donner suite à la revendication socialiste, il faudrait envisager un nouvel échange de bons procédés qui ne rentre pas dans nos compétences.

Dans les circonstances données, nous aurions certainement joué un mauvais tour au groupe socialiste, si nous avions fait droit à sa revendication. Nous l'aurions également empêché de faire valoir une énergique protestation contre l'intransigeance du parti majoritaire. Ce serait dommage pour le pays ».

Il n'en fallut pas plus. M. René Favre (soc.) à l'autre bout de la salle, multipliait ses « Bravo, bravo, vive la démocratie », tandis que M. Travaletti devait prier le président de faire taire un député si peu poli.

Après avoir décoché une flèche aux radicaux qui s'étaient faits les champions de la représentation proportionnelle et qui, de ce fait, s'ils étaient logiques, n'auraient pas droit à un siège supplémentaire au Tribunal cantonal, M. Travaletti conclut que son groupe appuierait néanmoins, (les chiffres ne donnent pas toujours la meilleure formule) la candidature radicale.

A peine M. Travaletti s'était-il assis que M. Favre clamait énergiquement : « La vraie justice ne peut être rendue que si les minorités sont également représentées au sein du Tribunal cantonal ». M. Favre appuie ses dires des pourcentages des récentes élections et termine en proposant la candidature de M. Jean Zufferey avocat à Sierre.

Au nom de son groupe M. Edouard Morand présente le candidat radical, M. Aloys Morand, de Monthey et souligne brièvement ses mérites.

Quant aux Haut-Valaisans ils étaient, une fois de plus, divisés, les conservateurs présentant par la voix de M. Alain Zen-Ruffinen (cons.), M. Paul-Eugène Burgener, avocat à Viège, greffier au Tribunal cantonal et les chrétiens-sociaux, dont M. Léon Guntern s'était fait l'interprète, présentèrent M. Louis Imhof, avocat à Sion.

ET LA RONDE DES URNES COMMENCE

On liquida tout d'abord le litige haut-valaisan en mettant en présence

MM. Burgener et Imhof l'un des sièges devant obligatoirement être occupé par un candidat de langue allemande.

La proclamation du résultat ne manqua pas d'attirer car le président Mathier ému vraisemblablement en tant que Haut-Valaisan lut un chiffre à l'envers et attribua par erreur au moment du plus grand suspense 45 voix de plus à M. Imhof! Au silence général succéda une cascade de rires.

Voici le résultat exact de ce premier scrutin : Bulletins rentrés 130 ; bulletins valables 130. Ont obtenu des voix M. Burgener 92 et M. Imhof 38.

On opposa ensuite les deux Bas-Valaisans. Le résultat donna 82 voix à M. Morand et 24 à M. Zufferey le nombre des bulletins rentrés étant de 126 dont quelques voix éparées.

MM. Burgener et Morand sous les applaudissements de la salle furent proclamés juges cantonaux. Ils prêteront serment ce matin vendredi.

UN PAS EN AVANT DANS LE BUDGET

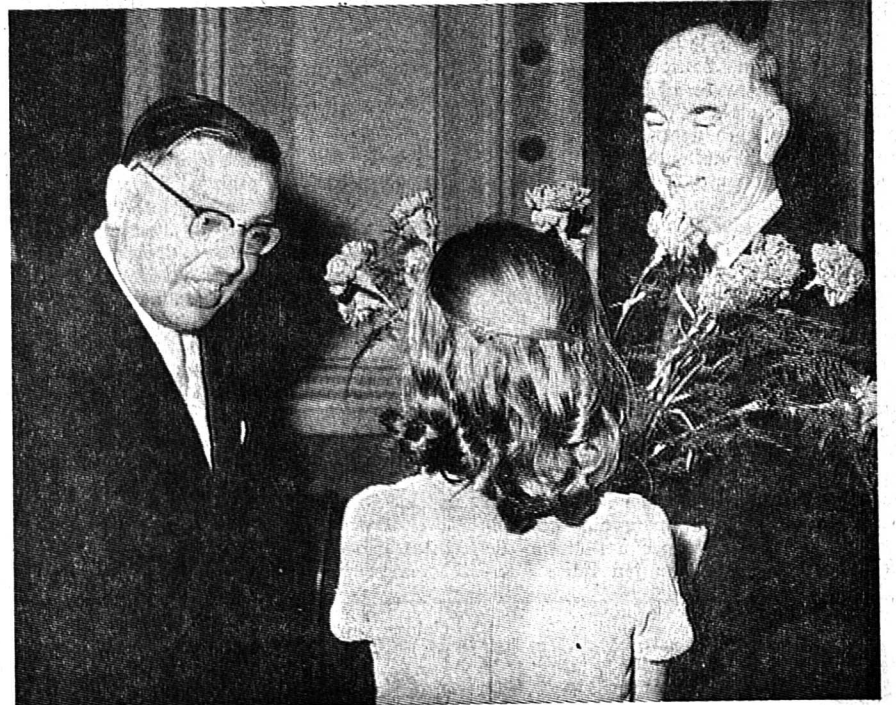
Durant cette même séance de jeudi l'assemblée poursuivit l'étude du budget et termina le département de l'instruction publique. Ce chapitre donna l'occasion à M. le conseiller d'Etat Gross de préciser que le Valais comptera cet hiver environ 130 étudiants dans les technicums de Fribourg Genève, Bienne, Zurich, Lucerne, Lausanne et Burgdorf (question Fernand Carron) (rad.) ; qu'il est trop prématuré d'envisager la création d'un technicum valaisan, les mesures prises pour l'instant avec Lucerne étant efficaces (question Joseph Giovanola) (rad.) ; que le département est d'accord d'étendre le rayonnement de l'Université populaire (question Alfred Rey) (soc.) ; que le Valais ne manque pas d'obtenir de la Confédération tous les subsides auxquels il a droit (question Aloys Copt) (rad.) ; et que le problème des allocations pour écoliers de la montagne tout comme celui de l'amélioration du trait d'union Etat-écoles grâce à l'amélioration de l'inspection scolaire fera l'objet d'études spéciales dans le cadre d'une nouvelle législation (question Léon Broccard) (soc. pays.).

La séance s'est terminée devant une salle passablement dégarnie, plusieurs députés n'ayant pu attendre la fin des débats pour arroser les deux nouveaux membres de notre haute cour.

Jean Bayard.

Le Nouvelliste présente

les deux nouveaux juges cantonaux



Aloys Morand

M. Aloys Morand élu juge cantonal par 82 voix appartient au parti radical valaisan.

La joie sera grande à Monthey, sa terre d'élection, ainsi qu'à Martigny son pays d'origine.

M. Morand y est né en 1902. Après avoir passé à l'âge de vingt ans le cap de la maturité classique au collège de Saint-Maurice, il fréquenta les universités de Lausanne et de Vienne puis ouvrit en 1955 son étude d'avocat à Monthey.

A plusieurs reprises il représenta son district au sein de notre législatif. Ses connaissances ont servi à maintes reprises le travail du Grand Conseil, ce qui lui valut d'être appelé notamment à la vice-présidence de la Commission des finances.

Il présida durant plusieurs années le Conseil général de Monthey ainsi que la Chambre pupillaire de la même cité.

Juge du Tribunal militaire, juge d'instruction, M. Morand est surtout connu en tant que rapporteur principal au Tribunal cantonal.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Paul-Eugène Burgener

M. Paul-Eugène Burgener, élu juge cantonal par 92 voix, appartient au parti conservateur du Haut-Valais. Il est avocat et notaire à Viège et est âgé de 43 ans seulement.

M. Burgener a passé sa maturité classique au collège de Stans avant de fréquenter plusieurs universités dont celles de Louvain (il y obtint sa licence en philosophie) puis de Fribourg et Berne où il paracheva ses études juridiques.

Son principal titre est certainement celui de greffier au Tribunal cantonal, poste qu'il occupe depuis 1952.

Il est député au Grand Conseil depuis 1949, membre du conseil communal de Viège depuis 1952 et président de la fraction conservatrice du Haut-Valais depuis quatre ans.

Rappelons en lui adressant nos plus sincères félicitations que M. Burgener a fait du journalisme en son temps et qu'il a un mot important à dire au sein de la rédaction de notre confrère le « Walliser Bote ».

(Photo Schmid.) J. Bd.

Heures valaisannes

Aveugles et sourds

Ah! Nous ne sommes vraiment pas à la page, sur un point du moins : nous ne sommes pas curieux de notre avenir.

Voilà donc d'abord notre presse. Si nombreux soient-ils, nos journaux n'ont point encore été capables de créer dans leurs colonnes la rubrique de l'horoscope. Consultez ensuite les petites annonces ; pas la plus infime trace d'une diseuse de bonne aventure ; pas une ligne sur les capacités divinatoires de quelque vieille dame flanquée d'un hibou.

Et alors? Mais alors que Vaudois, Genevois, Français de tous décans se dirigent d'un pas sûr vers le succès prédit par les astres, évitent les pièges que leur tendent de défavorables conjonctions, se rapprochent de leurs amis au bon moment ainsi que le leur prescrit la Science et le fait qu'ils sont du Verseau ou du Capricorne, nous avançons, nous, à l'aveuglette. Nuit sans lune et obscurcissement total. Quoi d'étonnant à ce que notre

démarche soit si semblable à celle de mouche en bocal, de crabe ou d'écrevisse?

Et cette situation est d'autant plus déplorable qu'elle ne fut point toujours aussi grave. Nos grands-parents savaient conformer leur vie aux cours des astres. Ma grand-mère ne « planait les pommes de terre » que par pleine lune. Il ne lui venait point à l'idée de commencer la moisson à la date où son almanach plaçait toute la terre sous le signe des Poissons. Elle n'eût jamais, pour tout l'or du monde, sevré son agneau alors que le Lion régnait en maître. Et tout allait à l'avant, un peu rustique, un peu simple, mais cela allait assez bien pour que l'on y croie.

Et si les pluies font éclater les abricots. Si le gel décime les bourgeons, si les choux-fleurs « montent » trop vite, c'est, j'en suis sûr, parce que l'on ne suit plus les décrets de l'almanach.

Arrêze.



Mgr Perraudin parlera vendredi à Martigny

Vendredi 18 novembre, à 18 h. 45, aura lieu la messe qu'organise chaque troisième vendredi du mois le Centre missionnaire de Martigny. A cette occasion, Son Exc. Mgr André Perraudin, archevêque de Kabgayi, dans le Ruanda-Urundi, de passage à Martigny, officiera et prononcera le sermon de circonstance. C'est un très grand honneur pour la paroisse et il ne fait pas de doute que les fidèles seront nombreux à l'église de Notre-Dame-des-champs.

Aux usagers de la route

La campagne du contrôle des phares et des pneus vient de toucher à son terme et a remporté un succès réjouissant. Ce contrôle effectué sur tout le territoire valaisan a attiré une foule d'automobilistes et de motocyclistes soucieux de se mettre en ordre et conscients de leur responsabilité. La police cantonale s'est dévouée au maximum de ses possibilités et la reconnaissance du public lui fut témoignée sans réserve car d'aucuns ont compris sa tâche harassante et ingrate.

Que d'automobilistes ont dû régler leur éclairage et munir leur véhicule de pneus adéquats. Que d'accidents seront ainsi évités et ne s'agirait-il que d'une vie humaine ne valait-il pas la peine de faire un effort?

Dès aujourd'hui des contrôles seront effectués sur la route par patrouilles ou par postes fixes. Comme annoncé en son temps les détenteurs de véhicules dont l'éclairage sera défectueux et les pneus usagés seront verbalisés et seront impitoyablement dénoncés à l'autorité compétente.

Quiconque aurait des doutes quant à l'équipement réglementaire de son véhicule a donc avantage à procéder immédiatement à un contrôle dans un garage. De cette façon, en complément de la campagne écoulée, autorités et usagers de la voie publique auront satisfait à la prévention des malheurs de la route.

Cdmt Police cantonale.



Coup d'œil sur le football valaisan

Signal-Bernex - Martigny

Répétition du match de Coupe Suisse valant pour les 16èmes de finales et qui s'est terminé sur le score de 1 à 1, malgré les prolongations, dimanche passé à Martigny.

Cette fois les Valaisans devront se rendre à Bernex. Les deux clubs se sont mis d'accord pour jouer dimanche 20 novembre à 14 h.30. Le coquet stade genevois sera le théâtre d'une lutte impitoyable et surtout à un plan tactique son record de recettes si le temps est favorable.

Signal, on a pu le constater à Martigny, possède une équipe de valeur tout à fait digne de la 1ère Ligue. Il doit son remarquable succès (c'en est un de tenir en respect un club de LNB sur son propre terrain) à l'excellente condition physique de ses joueurs, à leur bonne technique et surtout à un plan tactique soigneusement étudié et appliqué. Le mur de 4 arrières où Dominé impose sa classe, est d'autant plus difficile à passer que derrière veille un gardien adroit, dont l'anticipation fait merveille; il a retenu des tirs difficiles dimanche passé sans lâcher une seule fois le ballon. Chacun se souvient du coup de tête de Grand magistralement arrêté dans l'angle extrême des buts. Ce système des Genevois, qui n'est pas celui qu'ils pratiquent d'habitude mais imposé par les circonstances, rend difficile la tâche des avantés adverses; il a néanmoins son revers car il ne permet pas à l'attaque de déployer pleinement son jeu faute d'ap-

pen au centre du terrain. En d'autres termes, on pourrait dire que si le marquage des avantés de pointe pratiquant la contre-attaque est fait sérieusement et sévèrement, les possibilités de réaliser des buts seront assez minces, du côté genevois. C'est certainement cette idée de renforcer le marquage qui a incité l'entraîneur Renko à introduire W. Fischli dans la ligne des demis où il aura vraisemblablement une tâche bien définie. De ce fait, Lulu Giroud pourra opérer au poste d'inter-gauche où son entente avec Régamey devrait être bonne. Grand jouera au centre, sa place de prédilection et s'il donne à Mauron, qui fera aussi sa rentrée, les mêmes occasions en «or» qu'il donna à Pellaud, il y aura des buts. Le dynamique et bouillant inter a terriblement manqué dimanche passé car c'est pratiquement le seul joueur qui hantait, au point de l'empoisonner, l'arrière défense adverse. Raphy Giroud étant indisponible, Renko redonnera une dernière chance à Coutaz, mais au poste d'ailier droit; le fait de jouer à côté de Mauron peut avoir une heureuse influence sur son comportement. L'entraîneur est du reste persuadé que ce joueur fait un complexe et qu'il ne pourra démontrer toutes ses qualités que lorsqu'il en sera débarrassé. Pas de changement en défense où les titulaires ont donné pleine satisfaction. Pasteur, blessé en première mi-temps contre Signal, ne pourra pas jouer; c'est évidemment un handicap mais la rentrée de Giroud II et

de Mauron le compensera largement. Malgré la difficulté de la tâche qui l'attend, on peut donc faire confiance à Martigny. Il connaît maintenant son adversaire et, certainement, lui fera face avec la même volonté que celle montrée à Sion. L'enjeu en vaut la peine puisque, le tirage au sort en a décidé ainsi: le vainqueur recevra le gagnant de Lausanne - Vevey.

COUPE VALAISANNE

Vernayaz-St-Maurice

Ce match de COUPE VALAISANNE sera joué à St-Maurice, dimanche 20 novembre, à 14 h 35. Vernayaz, on le sait, est toujours privé de son terrain; il a donc accepté de venir dans la cité d'Agave où la recette sera certainement plus intéressante qu'ailleurs. Ce faisant, il prend évidemment quelques risques, mais le 0 à 0 réussi en championnat lui donne confiance. Le fait de jouer tous les matches du premier tour au dehors constituait un réel handicap. Pourtant, si l'on fait le bilan des opérations, on doit reconnaître que Vernayaz s'en est bien tiré, mieux que ce qui était généralement prévu. Le bon président Laurent Borgeat, qui, cette fois, est venu nous voir, pour établir un contact qui semblait se dérober semaine après semaine (son travail professionnel en fait un globe-trotter), nous l'avouait franchement. La position actuelle de l'équipe en championnat dépasse ses espérances et permet d'entrevoir la conquête d'un titre qui entrerait bien dans le cadre de l'inauguration du stade. Cette manifestation, qui aura une certaine ampleur, se déroulera en mai à une date restant à fixer. Pour le deuxième tour, l'équipe sera certainement renforcée. Par qui? Le plus grand mystère règne à ce sujet mais si l'on doit juger d'après le sourire « comme ça » du président, ce n'est pas de la petite bière!

St-Maurice, lui non plus, ne s'endort pas. Il songe aussi à endurcir son instrument de combat. Il sait qu'il peut faire confiance à sa défense bien que l'absence forcée de Baldino (côte fissurée) soit un handicap. Le problème du retour en arrière de l'entraîneur Frioud va se poser. Nous le préférons à ce poste qu'à celui de centre de la ligne intermédiaire où nous verrions très bien « Tali » Mottiez; puissant, ayant fait de grands progrès techniquement, ce joueur est lucide et clairvoyant et sait davantage aérer le jeu que l'entraîneur qui a tendance à multiplier les passes courtes au centre du terrain et à ne jouer qu'avec certains hommes. Les ailiers sont insuffisants, il faut le reconnaître. Les jeunes essayés ont des qualités mais ne sont pas « mûrs » pour jouer de manière continue et régulière. Ce n'est que petit à petit que l'oiseau fait son nid. Mais St-Maurice se maintient en tête du classement. La chasse est ouverte et, d'ici au 2ème tour, il y aura du nouveau... Arbitre: M. Suidan, de Lausanne.

Sion-Rés.-Brigue I

L'intérêt pour l'attribution de la Coupe valaisanne va grandissant et les matches deviennent plus sérieux. Brigue devra se rendre à Sion pour affronter le récent vainqueur d'Action. Les locaux se trouvent actuellement au milieu du championnat suisse de Réserve et leur expérience et leur meilleur jeu d'équipe devaient suffire pour renvoyer battus les Haut-Valaisans qui ont des hauts et des bas en championnat suisse de 2ème Ligue. Brigue possède un gardien de grande classe, Gallacci, qui dimanche après dimanche se signale par des arrêts éblouissants. La paire d'arrière ne fait pas encore oublier le grand joueur que fut Chanton. L'équipe chère au Dr Fellet, a introduit quelques jeunes éléments en première équipe et ces essais ont été concluants. Nous voulons parler de Birchold et Zumofen. Les frères Roten possèdent une bonne technique mais sur un grand terrain ils peinent parfois suite à un manque de préparation physique. Le plus jeune, René, fait partie de la sélection des Juniors valaisans, alors que l'aîné défend également les couleurs siérosses en hockey sur glace. Ce cumul fatigué naturellement les meilleurs joueurs.

Sion, avec ses Schallbetter (très bon gardien), Karlen, Mayor, Rothacher, Mussy et Gaspoz nous paraît plus solide et techniquement surtout ils devraient être à même d'imposer leur jeu. Les spectateurs assisteront à une belle rencontre qui sera dirigée par M. Gurber, de Lausanne.

2ème LIGUE

Viège I-Muraz I

Viège, après un début bien pénible, paraît redresser quelque peu sa situation. Sa victoire sur son rival « éternel » Brigue lui a redonné confiance pour les matches à venir et nous pensons que l'excellent entraîneur qu'est Paul Alléproz, trouvera bien une solution au problème que lui posent les attaquants bas-valaisans. Le jeune Furger, s'il se trouve dans un bon jour, sauve n'importe quelle situation. Il peine encore quant

Rarogne - Monthey

L'équipe haut-valaisanne a succombé stupéfaitement à Payerne, dimanche dernier. Cette défaite, tout de même inattendue, n'arrange absolument pas les choses et surtout pas les soucis de cette équipe sympathique. Par malheur, Rarogne doit un dimanche plus tard, jouer un match capital, précisément contre un autre menacé qui se nomme Monthey. Il est regrettable, à notre avis, que deux équipes valaisannes doivent déjà « s'entretuer » afin de glaner deux points, éventuellement un seul, à un autre rival valaisan, lui aussi très anxieux. C'est la loi du sport, normale pour quelques sportifs hors classe, mais tout de même ennuyeuse pour ceux qui verraient d'un mauvais œil disparaître l'une ou l'autre de nos équipes valaisannes. L'équipe de Rarogne dispose de quelques joueurs de valeur, en particulier le demi Bregy qui est un espoir de notre football valaisan; les frères Troger sont d'excellents techniciens; l'entraîneur Zurbrügg s'efforce d'améliorer le rendement toujours insuffisant de son équipe par rapport aux valeurs réelles qui la composent. Quelle tactique appliquera-t-il pour résister aux attaques montheyssannes? Nous l'ignorons mais supposons que l'offensive sera imposée!

Monthey occupe au classement une position qui n'est guère meilleure que celle de Rarogne. Une défaite le placerait à égalité avec son hôte, à l'avant-dernier rang du classement. Les Bas-Valaisans ne peuvent donc pas se permettre de perdre ce match, mais,

si on peut s'attendre à les voir jouer avec une certaine prudence pour parler à toute surprise, il ne faut toutefois pas penser qu'ils se présenteront avec l'intention de sauver le match nul, bien au contraire. Ils viendront pour gagner et les locaux n'auront pas la partie facile car les Montheyssans se sont fort bien défendus à Berthoud, en dépit de l'absence de Dupont, Pot et Anker. Les chroniqueurs bernois ont d'ailleurs souligné l'excellente tenue de l'équipe valaisanne qui aurait perdu moins nettement si elle n'avait été victime de la malchance. Les Montheyssans se sont même permis le luxe de dominer durant le dernier quart d'heure, mais ils ne sont pas parvenus à sauver l'honneur.

On voit donc qu'ils ne se sont pas laissés abattre par l'absence de leur ex-entraîneur, bien au contraire. D'autre part, Claret, qui a signé à Martigny, jouera peut-être son dernier match avec les Montheyssans et on peut s'attendre à le voir mettre les bouchées doubles pour laisser un bon souvenir sur les bords de la Viège. On espère d'ailleurs que l'ex-Agaunois reviendra sur sa décision car Claret est un charmant garçon doublé d'un parfait sportif. Mais ça, c'est une autre histoire et, pour l'instant, les sportifs montheyssans comptent surtout fêter une victoire, ce qui ne leur est plus arrivé depuis le match de Coupe suisse contre Saint-Maurice.

Le coin du technicien

Le choix du camp qu'une équipe doit occuper en première mi-temps se fait par tirage au sort. Il appartient à l'arbitre d'y procéder en se servant à cet effet d'une pièce de monnaie. L'équipe gagnante au tirage au sort peu choisir entre le camp qui lui convient et le coup d'envoi. Bien des capitaines croient encore qu'ils ont l'obligation de choisir le camp, le coup d'envoi revenant automatiquement à l'adversaire.

Le début du match est signalé par un coup de sifflet donné par l'arbitre. Dès que ce coup de sifflet a retenti l'équipe qui bénéficie du coup d'envoi est tenue d'y procéder. La balle doit à ce moment être à terre, au centre du terrain, sur le point spécialement dessiné au milieu de la ligne médiane. La balle doit être dirigée dans le camp adverse. A ce moment chaque joueur doit se trouver dans son propre camp et les joueurs adverses doivent se trouver à une distance d'au moins 9,15 m de la balle. Voilà la raison du cercle qui se trouve au centre du terrain. Il est permis aux joueurs adverses de se déplacer au moment où la balle est dirigée dans le camp adverse et qu'elle a parcouru une distance égale à la longueur de son pourtour, soit env. 70 cm. Le joueur qui a exécuté le coup d'envoi n'osera pas toucher ou jouer la balle avant qu'un autre joueur, de l'importe quel camp, l'ait fait avant lui.

C'est donc au moment où le coup d'envoi a été joué correctement que le match commence véritablement et que la mesure du temps entre en ligne de compte.

Il arrive souvent que le coup d'envoi soit dirigé sur la ligne médiane et même en arrière de celle-ci. Des coups d'envoi de ce genre ne correspondent pas aux prescriptions et doivent être répétés. Dans pareils cas, les chronos doivent être remis à zéro, car le début du match est retardé de quelques secondes. Les joueurs sont tenus de connaître les modalités se rapportant au coup d'envoi et s'ils commettent à plusieurs reprises la même erreur, l'arbitre devra les avertir. N'oublions pas que le coup d'envoi est le signal que l'arbitre entre en possession de toutes ses compétences. C'est depuis ce moment précis qu'il devient le directeur du jeu. Les punitions décrétées avant le coup d'envoi, comme l'exclusion d'un joueur, par suite de conduite inconvenante constatée par l'arbitre, permettent tout de même aux équipes de procéder au remplacement des délinquants. Après le coup d'envoi cette possibilité disparaît et tout joueur expulsé du terrain n'ose pas être remplacé. Nous précisons qu'une exclusion s'opère avant un match, avant l'ouverture de celui-ci et une expulsion intervient depuis le moment où le coup d'envoi a été joué correctement, conformément aux prescriptions, jusqu'à la fin du match. Il est nécessaire de ne pas confondre ces deux genres de dé-

cision qui l'arbitre peut être amené à prendre.

Chaque but marqué et considéré comme tel par l'arbitre commande une reprise du jeu devant s'opérer exactement selon les données établies pour le coup d'envoi. Ce nouveau coup d'envoi sera toujours donné par un joueur de l'équipe contre laquelle un but vient d'être marqué. Il y aura donc autant de nouveaux coups d'envoi qu'il y aura de buts marqués au cours de chaque mi-temps jusqu'à la fin du match.

A la mi-temps, soit après 45, 35 ou encore 30 minutes, selon les catégories de jeu, écourtement de la durée de chaque mi-temps, selon entente préalable et avec le consentement de l'arbitre, on intercalera une pause d'une durée de cinq minutes. Celle-ci peut être prolongée avec le consentement de l'arbitre. La reprise du jeu pour la deuxième mi-temps s'opérera de nouveau par un coup d'envoi. Ce dernier écherra automatiquement à l'équipe qui n'en a pas bénéficié au début du match. Inutile de rappeler que le changement de camp est intervenu obligatoirement.

Nous avons précisé que le joueur qui est chargé de l'exécution du coup d'envoi n'ose pas jouer ou toucher la balle une seconde fois, avant qu'elle l'ait été par n'importe quel autre joueur, cette balle ayant été dirigée dans le camp adverse et ayant parcouru la distance prescrite. Si le joueur que nous considérons s'empare de la balle pour la rejouer avant qu'un autre joueur l'ait jouée ou touchée, il commet une erreur que l'arbitre devra sanctionner par un coup franc indirect partant de l'endroit où la balle a été touchée pour la deuxième fois.

Les Règles de Jeu prescrivent qu'un but ne peut pas être marqué directement en exécutant un coup d'envoi. En admettant qu'un cas pareil se produise, il devient nécessaire de préciser que, pour autant que le gardien adverse n'ait pas touché cette balle avant sa pénétration dans son sanctuaire, le but marqué doit être annulé. La reprise du jeu se fera alors par un coup de pied de but, partant du côté où la balle a pénétré dans les bois.

Il peut arriver que l'arbitre doive ordonner une interruption du match pour d'autres motifs que ceux qui se rapportent aux fautes commises par les joueurs. Un spectateur peut pénétrer subitement sur le terrain de jeu, un manager d'équipe également, un chien peut vouloir courir après la balle. Des spectateurs peuvent en venir aux mains. Toutes ces raisons obligent l'arbitre à interrompre le jeu immédiatement. Il ordonne alors, par le canal du capitaine de l'équipe intéressée que l'ordre soit rétabli. Cela fait, la reprise du jeu se fera alors moyennant un drop ou plutôt par une balle d'arbitre, donnée à l'endroit où la balle se trouvait pour autant qu'elle était en jeu avant l'interruption nécessaire au moment où l'arbitre s'est vu contraint de siffler. Si la balle était sortie du terrain de jeu, la reprise du jeu se ferait selon les données en vigueur se rapportant à la cause prévalante ou à la sortie de balle constatée avant. De toute façon la reprise du jeu ne pourra pas avoir lieu avant que tout soit rentré dans l'ordre.

Y. - T.

au jeu de position et ses nerfs lui jouent parfois de mauvais tours. Heinzmann est un défenseur sobre et Blatter certainement l'homme le plus rapide du team. Le duo Jungo-Muller est très redoutable malgré son jeune âge et la défense de Muraz sera souvent alertée par les deux sélectionnés de l'équipe vaissane de Juniors. Le match est très important pour les deux formations et si Viège nous paraît légèrement supérieur en technique pure, nous croyons que Muraz est plus athlétique et plus mobile.

Cette équipe a, elle aussi, connu un début un peu difficile mais elle s'est maintenant bien adaptée au jeu de la Deuxième Ligue. Elle est même en passe de devenir une des teneurs du groupe et ses victoires se succèdent dimanche après dimanche. Après son faux-pas en Coupe valaisanne contre Port-Valais elle vient de mettre successivement à la raison Salquenen et son rival régional Monthey II. Si cette dernière victoire, obtenue sur terrain adverse, fut un peu chanceuse, les Muraz ont fait preuve d'une volonté telle que les locaux, qui s'alignaient pourtant dans une excellente formation, ne purent que s'avouer vaincus. Malheureusement, Muraz perdit, au début du match déjà, son excellent centre-avant Bussien, blessé au genou droit lors d'une rencontre avec le Montheyssan Moirier. Probablement privé de son goal-getter, Muraz n'aurait peut-être pas son efficacité habituelle. Nous le pensons tout de même capable de s'imposer face à une équipe sympathique mais manquant un peu de maturité.

Arbitre: Berger, La Sarraz.

3ème LIGUE

Sierre II-Châteauneuf

Grône est le premier intéressé du résultat de ce match qui opposera deux équipes prétendant au titre suprême. Les joueurs locaux, s'ils peuvent bénéficier des conseils et d'une participation de l'entraîneur Wampelin, seront légèrement favorisés ne serait-ce déjà que par la routine qui caractérise certains joueurs de cette formation. L'autre principal est la présence de Gard qui, malgré son âge respectable pour un joueur actif, n'a rien perdu de ses qualités techniques. Le jeu est axé sur lui qui distribue des passes aussi précises qu'intelligentes. Ami, ce sympathique joueur, est un danger constant pour les défenses adverses. Quelques jeunes et d'autres qui le sont moins encadrer les deux « renards » et l'efficacité de l'équipe est évidente. Quelle sera la formation alignée par Sierre II? Nous ne le savons pas et il est donc difficile de prévoir l'issue de cette partie.

Côté Châteauneuf nous remarquons à quelques exceptions près la même équi-

pe qui disputa le championnat de l'année passée. Au but P. Maret qui s'est bien amélioré et qui inspire confiance à sa défense. Proz Raymond, Etienne Germainier sont des défenseurs qui placent volontiers une fois ou l'autre la semelle et les avantés se franchissent pas aisément ce mur. Dns avantés, René Germainier en est l'aîné mais toujours le meilleur « finisseur ». Ses boulets pris aux vingt mètres (lorsqu'ils réussissent!) ne pardonnent pas. Sur le grand terrain, Châteauneuf s'adapte régulièrement avec facilité et son jeu devient aéré ce qui compense la tâche de la défense adverse.

Le match sera passionnant et M. Gillioz devra faire preuve d'autorité en qualité d'arbitre.

4ème LIGUE

Brmois I-Savièse I

M. Meyer de Muraz-Collombey donnera le coup d'envoi du match capital du groupe. Après la défaite d'Ayent à Evolène, dimanche passé, tout est remis en question quant à la lutte pour le titre de champion de groupe et les deux poursuivants immédiats devront s'affronter pour éventuellement se rapprocher dangereusement et de Grône II et d'Ayent. L'équipe locale devra renoncer à quelques joueurs suspendus pour un dimanche et ce handicap sera peut-être exploité avec malice par la vaillante équipe saviéssane qui guérit à la lettre les condignes de son entraîneur Benjamin Dubois. L'avantage du terrain sera relatif et les deux équipes lutteront avec acharnement mais aussi avec fair-play pour prétendre à une place d'honneur dimanche soir à la suite des communications des résultats.

Vex I-Erde I

Vex a fait de grands progrès cette année et son classement est réjouissant. L'équipe locale a engagé un joueur-entraîneur en la personne de Jean Steiger qui défendit déjà les couleurs de maints clubs en Valais. A 40 ans, Steiger se défend encore fort honnêtement et ses dribblings sont spectaculaires. Les jeunes joueurs locaux suivent régulièrement les entraînements et il n'est que logique que les résultats s'en ressentent! Nous savons fort peu de l'équipe d'Erde et dans notre rubrique du vendredi, nous espérons pouvoir prendre tôt ou tard de ses nouvelles. Le recrutement est difficile mais cette jeune formation fait de louables efforts pour se défendre honorablement en Quatrième Ligue. Contre Vex, nos braves Comtheysans s'efforceront d'inscrire éventuellement une belle victoire dans le livre d'or du club, mais la résistance ne manquera pas chez les locaux que nous devons déclarer favoris.

Arbitre: M. Malpelli, de Martigny-Ville.

VERBIER

au Lac des Vaux

l'enneigement est excellent

LE TELESIEGE FONCTIONNE LE DIMANCHE

FULLY Assemblée du parti conservateur-chrétien social

Les adhérents du Parti Conservateur de Fully eurent samedi 12 novembre leur assemblée générale avec conférence par M. Alfred Vouilloz, président du Parti conservateur Cantonal et M. Jean-Laurent Cheseaux, président de la Fédération Valaisanne des Producteurs.

A 20 heures 30 la séance fut ouverte par M. Henri Roduit, président du Parti et président de la commune. La parole

fut immédiatement passée à M. Vouilloz qui nous parla surtout de l'assurance invalidité en nous donnant tous les avantages dans les détails : 1) la rééducation par une formation spéciale; 2) pour les non rééducables une rente invalidité. La commission dont il est le président s'occupe de 4.000 cas différents en Valais. La représentation proportionnelle au Conseil d'Etat fut le deuxième

point traité par notre Président Cantonal et il nous propose de rejeter sans autre l'initiative tendant à obtenir une représentation proportionnelle au gouvernement valaisan, car il est, dit-il, impossible de gérer normalement notre canton avec cette représentation. Concernant les élections communales, M. Vouilloz nous propose de donner entièrement confiance aux candidats empreints des directives du Parti. M. Vouilloz fut applaudi très chaleureusement.

M. Cheseaux nous parla uniquement du problème de l'agriculture valaisanne. Sa situation. Résultats des cultures 1960 en général bons. Ecoulement des produits, possibilité de vente. Il demande à tous les producteurs de la discipline de manière à pouvoir organiser la culture en fonction de la consommation suisse. Il recommande spécialement la suppression des anciens vergers pour faire place à la culture maraîchère qui laisse beaucoup plus de possibilités que l'arboriculture. L'exportation, dit-il, deman-

de la création d'un fond de compensation alimenté par la production (quelques centimes par kilo) et ensuite des subsides fédéraux qui permettraient une stabilisation des prix en périodes de crise. Applaudissements.

Dans son rapport présidentiel M. Henri Roduit rappelle les diverses réalisations de l'administration durant la période écoulée et donne un aperçu pour le programme de la prochaine période. Concernant les élections il en appelle à nouveau à l'indulgence des membres, leur demande d'oublier les disputes personnelles et d'arrêter les critiques, pour que chacun puisse s'occuper comme il convient des prochaines élections communales, pour le bien du Parti Conservateur.

C'est vers 23 heures que le président clot la séance en souhaitant à chacun une bonne rentrée non sans avoir tout d'abord partagé le verre de l'amitié.

Geta

Chic toute la semaine parce que chaque samedi son shampoing hop!

DOP



Dancing
Aux Treize Etoiles - Monthey
ouvert jusqu'à 2 heures
Le Grand Boum de la saison avec
GEORGES THOMAS et son orchestre.

SIMCA

Nous avons toujours un très grand choix de

Simca de 1 000.- à 5 000.-

Garantie, expertisées et vendues avec notre crédit sans risques

Reprises éventuelles

Garage de Montétan, tél. 25 61 41, 4, ch. des Avelines, Centre automobiliste Jan, Lausanne.

A vendre
superbes chiots
bergers allemands, noir et feu, issus de parents sélectionnés.
Dressage facile.
Prix : Frs. 80.- pièce.
Tél. (026) 6 24 92.

A vendre une
Land-Rover
1956, révisée à neuf.
Prix : 6.500 frs.
S'adr. sous chiffre T 978 au «Nouvelliste» à St-Maurice.

On cherche
personne
de 30 à 50 ans pour les travaux du ménage. Bons gages. Italienne acceptée.
Tél. (026) 6 62 36.

Famille commerçants cherche gentille

jeune fille
pour s'occuper de 2 enfants. Nourrie et logée. Entrée de suite. Salaire de début Fr. 120.- Urgent.
Truttman TAPIS, 2 Bd du Pont d'Arve, Genève. Tél. (022) 26 14 50.

J'achèterais un

taureau
autorisé d'une année, race tachetée.
Tél. (026) 6 31 20.

A vendre
environ 20 stères : bois de feu, résineux sec.
S'adr. au Président de la Commune de Mex.

A VENDRE
Fourneau Ciney état de neuf. Prix intéressant.
Mme Jean Brouhoud, Place de l'Abbaye, St-Maurice. Tél. (025) 3 64 52 ou (026) 6 46 44.

Camion Austin 1951
Cabine avancée, 11 Cv, benzine servofrein, pont bâché 3,50 m x 0,80 m. Plaque, permis voiture, charge utile 1700 kg.
S'adr. Garage du Carrefour, Lausanne - Vidy, Tél. 24 26 10 - (repas 24 31 96).

A vendre un
taureau
Hérens 1 année, 81 pts. marque laitière.
Papilloud René, Vétroz. Tél. (027) 4 13 10.

Saurer
cabine avancée, CTD, chassie 2 C, 6 cyl. 34.4 CV, impôt, 8 vit. à vendre en chassie cabine, peut être transformé en basculant ou pont fixe de 5,50 m.
S'adr. Garage SAMA, Morges. Tél. 7 30 63.

On demande dans bon café une
sommelière
Débutance acceptée. Entrée de suite.
S'ad. à l'Hôtel de la Gare, Bercher (Vaud). Tél. (021) 4 01 50.

Une ère nouvelle s'ouvre aux «Amis du patois»

Réunis aux «Treize étoiles» à Sion en nombre imposant, les «Amis du Patois» ont été salués par M. Adolphe Defago, vice-président. Il fit l'éloge du président décédé, M. le Rv. Abbé Sierro, auquel l'assemblée rendit honneur. Il exprima l'admiration pour les ouvrages parus dernièrement, «Le lexique du parler de Savèze» par le Rv. P. Zacharie Balet qui reprit le travail commencé par R.P. Christophe Favre, et la «Grammaire du patois de la Forclaz» par M. Nicollier. La fête des patois à Randogne a laissé de meilleur souvenir. Elle fut réussie en tous points. M. Alexis Amocis en est félicité.

Il faut des statuts. Elle a vécu jusqu'à maintenant sans statuts, la bonne association, mais aujourd'hui trois projets ont été soumis au comité, de MM. Defago, R.P. Tharsice et Curiger. Une commission en tirera ce qu'il y a de meilleur.

Le Comité cantonal devait être complété par suite du décès du président, et de plus il est porté de 9 à 11 membres. Sont élus avec enthousiasme : M. Jean Duay animateur du groupe patoisant de Chalais qui se fit remarquer aux deux dernières fêtes, M. Duay avait inséré ce groupe dans la société de la Croix d'Or dont il est le fondateur. En second c'est M. Georges Besse président de la «Comouna» de Genève. Cette société, la seule en son genre, a été fondée à Genève il y a 35 ans par le Rv. abbé Basyle Luyet. Au comité est encore appelé Rv. abbé Hermann Salamin,

curé de Salins, zélé patoisant déjà pendant son ministère à Iséables.

Une nouvelle présidence. Les mérites acquis par M. Jean Duay l'ont mis en vedette et c'est à l'unanimité qu'il est élu président. Son dynamisme aidé d'une large compréhension alliée à l'amabilité parviendra à résoudre les questions pendantes et les nouvelles tâches du programme général pour la sauvegarde du patois.

Elu président de l'Association valaisanne M. Duay devient ipso-facto membre du comité romand.

Le titre de «MAINTENEUR» est attribué aux patoisants qui se distinguent par un zèle continu, ou par des travaux propres à faire revivre ou aider l'usage du vieux parler.

L'assemblée a choisi quelques candidats à présenter au comité romand.

La fête de Randogne 1960 donne lieu à M. Schule, directeur du «Glossaire des patois romands», d'en relever la pleine réussite au point de vue organisation avec la formule : podium et local fermé. Les productions sont d'année en année de meilleure qualité tant par le fond que dans la forme. Chaque canton cultive son patois sous une forme différente, le Valais avec ses pièces de théâtre, chansons et historiettes a trouvé une formule excellente, à ne pas modifier. M. Schule suggère l'organisation d'une centrale d'information où les pièces de théâtre, les chansons etc. seraient déposées à l'intention des groupes. Il partage l'idée de M. Favre qui

propose la publication de textes en patois.

M. Schule regrette cependant que certaines régions ne sont pas représentées à nos fêtes annuelles, Conthey, Nendaz, Bagnes, Anniviers, etc.

Sur le plan romand un programme a été proposé, dit M. Gaspoz, président de ce comité, il prévoit à Vevey une grande rencontre de groupes de patoisants et de costumes vaudois.

On envisage l'achat d'un appareil enregistreur, pour lequel on espère l'octroi de subside.

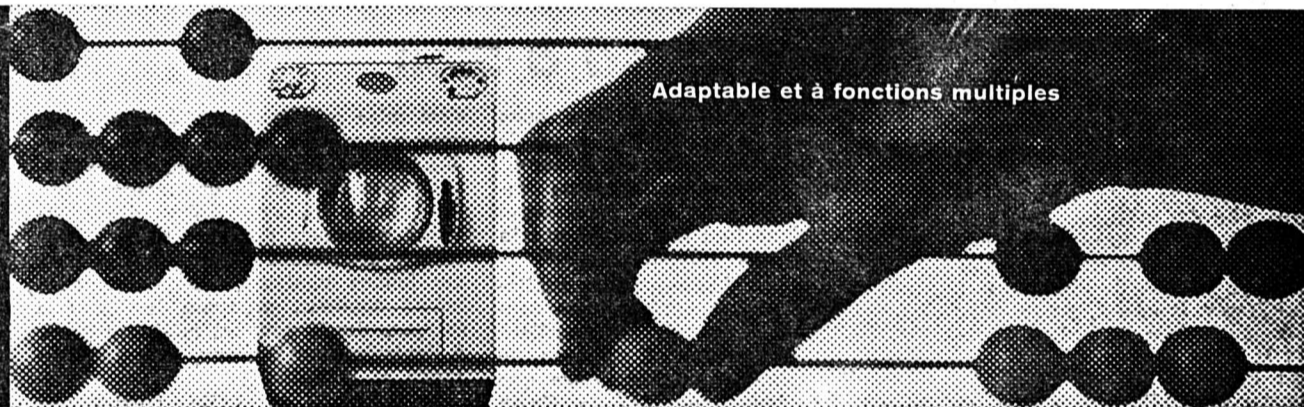
Dans une intervention très heureuse, M. Jean Quinodoz, professeur de chant à Sion, demande que lors des fêtes, ou concours, seules les productions de réelle qualité soient enregistrées à la radio sur proposition du jury.

Notons qu'à cette fructueuse séance, le groupe de la Luette était représenté par une importante et gracieuse délégation et que «La Comouna» de Genève y avait envoyé trois membres dont les suggestions ont été fort appréciées. Le nouveau président Duay remercie l'assemblée et donne en peu de mots un avant goût de la fête des patois à Chalais en 1961.

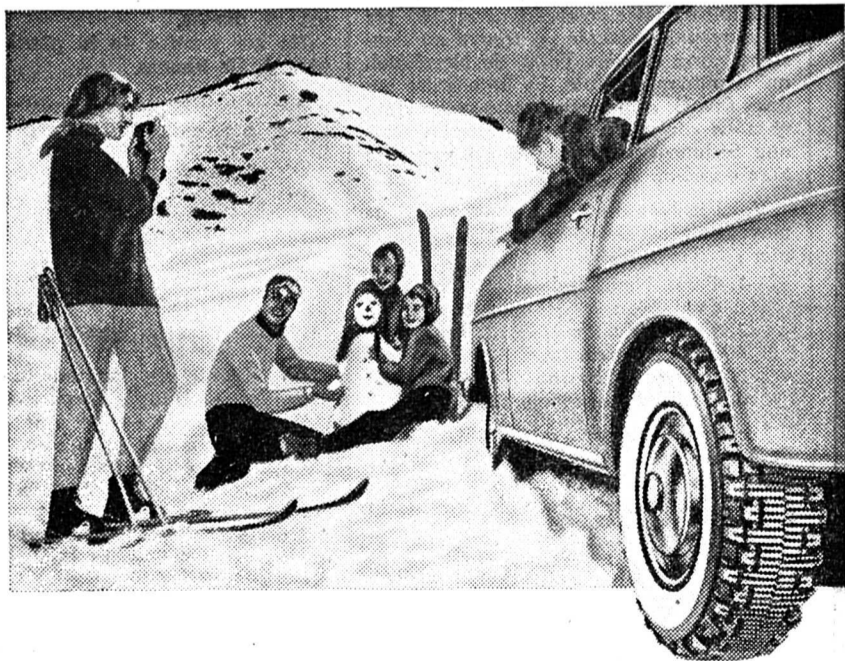
En épilogue, le Rv. Père Tharsice appuie la proposition Quinodoz et assure les assistants de son dévouement à la cause du patois. c d c

ELIDA E8 ELIDA 2500.-

Le tableau de bord Elida permet le choix de plusieurs programmes au réglage extrêmement facile. Cet automate, pour 5 kg de linge, peut être adapté aux désirs individuels de chaque ménagère. En outre : l'automate Elida E8 lave de façon impeccable tout en ménageant le linge. Produit 100% suisse, de qualité irréprochable. Modèle identique G8 muni de chauffage au gaz. Bureaux de vente et salles de démonstration dans les villes les plus importantes. Service d'entretien. Primus Elida S.A. Binningen / Bâle



Adaptable et à fonctions multiples



En hiver, roulez en sécurité sur les pneus à neige suisses **PALLAS**
La roue dentée des routes hivernales.
Un produit de qualité de la S.A. R. & E. Huber, Pfäeffikon-Zurich.

DEPARTEMENT DE VENTE
PNEU PALLAS
Hohlstrasse 186, Zurich 4
Tél. (051) 42 77 66



En vente dans les garages et maisons de pneumatiques.



Voulez-vous réaliser une bonne affaire??

VENEZ DONC ACHETER VOTRE COMBINE

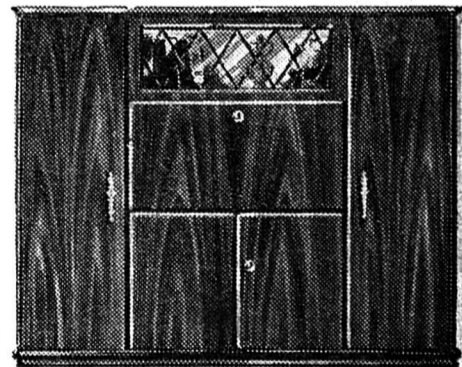
au Bicheron

LAUSANNE
Avenue 25 - Téléphone (021) 23 72 47

Ce modèle teinte noyer

SEULEMENT **Fr. 435.-**

Franco domicile



Nombreux autres modèles en stock

Remboursement des frais de transport pour tout achat depuis **Fr. 500.-**
Grandes facilités de paiement

MONTHEY - Café Helvétia

Dimanche 20 novembre, dès 15 heures

LOTO de la Chorale

INVITATION CORDIALE

Superbes occasions

A vendre immédiatement à bas prix :
1. une très belle salle à manger en noyer massif avec un spacieux dressoir combiné et armoire à liqueurs, une table à deux rallonges et 6 chaises rembourrées ;
2. salon, comprenant un canapé, 2 fauteuils et une table noyer dessus mosaïque.
S'adresser pour visiter au No (026) 6 18 86, à Martigny-Ville.

Pour la princesse Astrid, la voix du cœur vaut la raison d'Etat...



Controverses autour du mariage princier : Alors qu'une large fraction de l'opinion publique norvégienne a appris avec joie les fiançailles de la princesse Astrid avec M. Johan-Martin Ferner, 33 ans, riche commerçant d'Oslo, divorcé, l'Eglise luthérienne de Norvège, par contre, réprouve cette alliance : « Nous aurions aimé, a écrit l'un de ses porte-paroles, que la princesse eût assez de sagesse et de force pour choisir, comme une autre princesse l'a fait il y a quelques années, la voie du devoir ». Libéraux et indépendants partagent cette opinion, alors que les milieux travaillistes et gouvernementaux ne veulent pas voir chez eux un nouveau drame comme celui de Margaret...

Quant à la princesse, (notre photo), elle prépare tout simplement et avec joie son mariage qui sera célébré le 12 janvier, dans une petite église d'Akers, non loin d'Oslo.

Spectaculaire accident entre Bex et Aigle



La remorque d'un camion circulant entre Bex et Aigle s'étant renversée, son contenu de terre et de gravier se répandit sur la chaussée. Pendant un bon moment la circulation fut gênée tandis que des ouvriers, mandés d'urgence, remettaient en état les lieux. Il n'y a pas eu, fort heureusement d'accident de personnes, mais la remorque a subi d'importants dommages.

La sélection canadienne

n'aura pas la partie facile face aux puissants sélectionnés de la Tchecoslovaquie, lundi soir à Sion

Voici la composition de l'équipe de Canadiens qui sera opposée à la formation tchecoslovaque :

Ayer, Five (Biemme), Cruishank (ACBB); Girard (Sion), Provost (Chamonix), Pelletier (ACBB), Gelinace (ACBB), Laliberté (ACBB); Denny (Sierre), Zamik (Servette), Dennison (Biemme); Guay (nouvellement St-Imier), Hamilton (Gottéron), Bouchard (Chamonix) !!!

Pour que les Organisateurs de cette rencontre aient fait appel à une telle pléiade de virtuoses du hockey sur glace, il est certain que les Tchèques sont très forts.

Ces derniers ont été d'ailleurs sélectionnés dans les meilleures formations de championnat soit les équipes de tête et se résumant ainsi :

10 joueurs internationaux A, 5 joueurs internationaux B et 3 joueurs internationaux juniors, de quoi faire rêver les parfaits adeptes du hockey suisse !

La sélection des joueurs tchèques se compose ainsi :

Au but : Vojta Zdenek, considéré comme l'un des trois meilleurs gardiens de son pays; Wohl Pavel, le plus jeune gardien tchèque, considéré comme un espoir.

Arrières : Lindauer Petr, sera, selon l'entraîneur, l'un des piliers de la défense tchèque lors des prochains championnats du monde. — Polacek et Smid, arrières de l'équipe en tête du championnat tchèque. — Gregor Frantisek, prévu pour l'équipe A, jouait dans les juniors internationaux la saison passée.

Avants : Ejtmanek, Bukac, Havel, ligne d'attaque introduite cette saison en

équipe A; en cas de besoin, Ejtmanek est un bon arrière. — Klapac, Kepak, Sembera. Klapac fut la saison passée l'un des meilleurs marqueurs de buts, actuellement quatrième marqueur. — Klima, Sindelar, Walter, cadres de l'équipe A. Après le fameux Vlach, Klima est le joueur le plus « vite » de son pays. Sindelar est l'un des meilleurs marqueurs en championnat.

Capla, Michalec et Baumruk feront aussi partie de la sélection qui disputera le match contre les Canadiens lundi soir.

Les noms ne nous disent naturellement rien, mais le « pédigrée » des joueurs est certes sensationnel à souhait et promet beaucoup. Ce sera probablement l'un des plus jolis matches qui se soit disputé sur la patinoire de Sion jusqu'à maintenant.

Notons encore que la location est ouverte chez Revaz, tabac, et Schroeter,

Liliane Crosa à Sion

Le Club des patineurs de Sion, sous la présidence de M. Mottier, a repris toute son activité et nombreux seront les parents qui confieront leurs enfants et jeunes gens aux professeurs qualifiés qui ne font pas défaut au sein de ce club très sympathique.

Alors que M. Lang quittait subitement notre ville, où, grâce à ses connaissances, il accomplit un excellent travail en profondeur et de base, le Club des patineurs nous annonce que la grande championne Liliane Crosa

seurs tous deux à l'Avenue de la Gare à Sion.

Le nombre de billets à vendre est limité au nombre de places disponibles sur la Patinoire de Sion et il est utile de s'en procurer suffisamment tôt pour avoir sa place lundi soir.

Sion renforcé-Bienne

Le HC. Sion annonce une première rencontre d'importance pour dimanche après-midi à 14 h 30. Comme il n'y a pas de matches de foot-ball par suite du match international Belgique-Suisse, chacun sera certes content de trouver là un agréable passé-temps.

Bienne se présentera avec ses deux Canadiens Dennison et Five, accompagnés de l'international Blank, tandis que les Sédunois seront renforcés, pour les besoins de la cause, par Denny de Sierre et Girard, leur entraîneur.

Ce match de dimanche après-midi revêt une certaine importance pour les jeunes Sédunois surtout, et saura satisfaire le public que nous espérons nombreux à la Patinoire de Sion.

But

est unique, jugez-en :

3 fois championne suisse
2 sélections aux championnats du monde,

2 sélections aux championnats d'Europe, chaque fois classée dans les dix premières,

1 participation aux Jeux olympiques de Squaw-Valley.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Liliane Crosa et espérons qu'elle « sortira » quelques beaux championnats parmi notre jeunesse sédunoise et valaisanne.

Toutes les personnes désirant suivre des leçons de patinage sous la direction de Mlle Crosa sont priées de s'inscrire à la caisse de la Patinoire artificielle de Sion. Notre championne est déjà sur place et il serait faux d'attendre trop longtemps.

y-t.

BILLARD

Finales suisses à Lugano

Suite aux éliminatoires suisses de la libre V qui se sont disputées durant le dernier week-end dans les différentes régions de notre pays, les Champions régionaux se rencontreront samedi et dimanche à Lugano pour l'obtention du titre tant envié de champion suisse.

Le Sédunois, Aldo Dini s'est brillamment qualifié dans sa région et aura donc l'honneur de défendre les couleurs valaisannes les 19 et 20 novembre. Depuis quelques mois, Dini s'entraîne sérieusement en vue de ce nouveau genre de championnat suisse et, grâce au calme qui le caractérise et aussi par sa belle technique, nous ne gerions pas surpris d'apprendre qu'il s'est particulièrement distingué à Lugano. Après les éliminatoires, notre champion avec 3,37 pts de moyenne générale se trouve au deuxième rang derrière Paris, de Neuchâtel, qui a obtenu 4,47 pts. La lutte entre ces deux favoris s'annonce donc passionnante et nous souhaitons que notre sympathique Sédunois parvienne à s'octroyer le titre suprême de champion suisse.

Voici la liste des participants avec leur moyenne générale obtenue dimanche dernier :

1. Paris, Neuchâtel	4,47 pts.
2. Dini, Sion	3,37 pts.
3. Moser, Zurich	2,99 pts.
4. Ricci, Lugano	2,94 pts.
5. Beventina, Locarno	2,88 pts.
6. Gaillard, Lausanne	2,85 pts.

Les finales auront lieu au « Bar-Golf » de Lugano et l'organisation en sera assumée par l'Accademia di Biliardo, Lugano, sous la présidence de M. Mario Pontiggia.

Bonne chance, Aldo.

y-t.

Le cours des billets de banque

Billets de banque	Achat	Vente
Etats-Unis	4.28	4.32
Canada	4.38	4.43
France	85.80	88.50
Angleterre	11.95	12.25
Allemagne	101.50	104.50
Autriche	16.30	16.80
Belgique	8.40	8.70
Hollande	112.25	115.25
Italie	0.67 1/2	0.70 1/2
Suède	81.50	84.50
Danemark	60.50	63.50
Norvège	58.50	61.50
Egypte	8.30	8.80
Espagne	6.90	7.30
Portugal	14.90	15.20
Argentine	4.-	6.-
Yugoslavie	0.40	0.60

Mariage de Max Cartier, le plombier devenu acteur



Le jeune plombier niçois, devenu acteur grâce à un rôle dans « Rocco et ses frères » a épousé, le 14 novembre dernier, Georgette Bailet, qui lui offre non seulement ses 17 ans, mais la fortune de son père, un riche chevillard de Nice. Voici l'épouse radieuse et son mari félicités par la toute gracieuse Romy Schneider. C'est Alain Delon, l'éternel fiancé de cette dernière et ami d'enfance de Cartier, qui poussa celui-ci dans la carrière cinématographique.

Les assemblées politiques

Nendaz

Les citoyens se rattachant au parti conservateur-chrétien social sont invités à assister à l'assemblée générale qui se tiendra à Basse-Nendaz dimanche à la sortie des offices, au local ordinaire.

Orsières

Les adhérents au parti conservateur-chrétien social de la commune sont convoqués en assemblée générale le samedi 19 courant, à 20 heures, à la grande salle de l'Edelweiss avec l'ordre du jour suivant : Elections communales et divers. Le comité.

Salvan

Les membres du parti CCS ainsi que la Société de jeunesse sont convoqués en assemblée générale le dimanche 20 courant, à 8 h. 45, à la salle des Gorges du Triège.

Ordre du jour : Elections communales.

Le comité compte sur la participation de tous les citoyens.

Saint-Maurice

Les Jeunes conservateurs-chrétiens sociaux de Saint-Maurice et environs sont convoqués en assemblée le lundi 21 novembre, à 20 heures 30, à l'Hôtel de la Dent du Midi.

L'ordre du jour sera communiqué à l'ouverture de la séance.

Troistorrents

L'assemblée du parti conservateur-chrétien social aura lieu le samedi 19 novembre 1960, à 20 heures, à l'Ecole communale.

Ordre du jour : Elections communales et divers.

Un car partira de la place de Morgins à 19 heures.

DANS LA REGION

Vevey Soirée de la Société valaisanne

Les absents ont toujours tort, ce proverbe se justifie à l'occasion de cette soirée. Réunie le samedi soir 12 novembre écoulé dans la grande salle de l'Hôtel Touring et Gare pour la soirée familiale annuelle, elle débuta par le banquet traditionnel de plus de 80 couverts qui donna entière satisfaction aux palais les plus difficiles et fit honneur à la renommée de l'établissement. Quelques costumes du Vieux Pays apportaient une note gaie à cette réunion. Au dessert, M. le président Terretaz souhaita la bienvenue à cette nombreuse assistance, particulièrement aux invités des sociétés amies, félicita 2 membres, dont l'un âgé de 84 ans prend part encore à toutes les assemblées et manifestations, tandis que l'autre fêtait ce soir-là le trentième anniversaire de son entrée dans la société. M. Léopold Chaperon rendit ensuite un vibrant hommage au Valais et justifia la nécessité d'une Société valaisanne à Vevey.

Ce fut ensuite l'arrivée d'autres membres accompagnés d'amis. Le bal conduit par l'orchestre Mendango créa dès le début une ambiance qui alla en s'amplifiant tout au cours de la soirée, pour la grande partie des danseurs sonna trop tôt l'heure de la police.

Belle manifestation au cours de laquelle se sont créés des sympathies et des liens d'amitié qui font bien augurer l'avenir de cette société.

L'abbaye et le sanctuaire de Mariastein

La partie catholique du Jura compte trois sanctuaires consacrés à la gloire de la Vierge Marie et auxquels ne cessent de venir, soit en groupe soit isolément, de nombreux pèlerins dont certains font un très long chemin. Ces sanctuaires sont ceux de Mariastein, du Vorbourg près de Delémont et de Lorette, à Porrentruy. Les trois ont été marqués au cours de leur existence séculaire, par le signe de l'épreuve et ils sont sortis victorieux des pires embûches.

Le premier, l'abbaye bénédictine de Mariastein, ou Notre Dame de la Pierre, est le plus important. Il ne se trouve pas situé en territoire jurassien proprement dit mais à ses confins et est étroitement intégré dans son histoire. Les catholiques jurassiens le considèrent, de même que leurs voisins d'Alsace, de Bâle et de la campagne rattachée au canton de Soleure dont il fait partie, comme étant un des beaux fleurons de leur patrimoine religieux.

L'abbaye était d'abord installée à Beinwil, dans les montagnes soleuroises. C'est en l'année 1665 qu'elle vint se fixer sur un éperon rocheux dominant un étroit vallon et sanctifié par des prodiges attribués à l'intervention de la Mère de Dieu. Ils construisirent sur la chapelle encastrée dans les flancs du rocher bordant le vallon d'importants bâtiments conventuels ouvrant sur un vaste et riant plateau dominant une bonne partie de la magnifique campagne bâloise. A quelques centaines de mètres de la frontière alsacienne, l'abbaye se trouve dans le tout proche voisinage des ruines imposantes de la forteresse de Landskron, manoir d'une puissante famille féodale et que Louis XIV, après la conquête de l'Alsace, aménagea en place forte.

Le monastère est donc situé dans un cadre idyllique à 30 kilomètres à l'ouest de Bâle. Dès sa fondation il eut dans tout son voisinage un grand rayonnement qui lui vint de l'abondance des faveurs spirituelles qu'y obtenaient les pèlerins. Un collège devenu rapidement prospère y fut établi : ainsi l'abbaye avait tout pour être un foyer intense de prière et d'étude.

Les remous de la Révolution française déferlant à ses portes même lui occasionnèrent bien des contrariétés et des dommages mais elles ne lui furent pas trop funestes alors que dans le Jura l'annexion à la France signifia la ruine des abbayes de Lutelle et de Bellelay.

La vie redevint paisible jusqu'à l'époque qui précéda les violences du Kulturkampf. Le gouvernement de Soleure était alors aux mains des radicaux et subissait l'influence du mouvement qui se manifestait contre les couvents. On sait qu'il aboutit à la suppression de ceux d'Argovie, déni de justice qui fut un des préludes du Sonderbund. Le gouvernement imposait à l'abbaye des contributions de plus en plus fortes, ce qui rendait la vie très difficile aux religieux et leur causait de gros soucis.

En 1873, lors des prodromes de la persécution ouverte qui fut un dé-

bordement de violences, les catholiques du Jura vinrent au nombre de 20,000 à pied ou en chars à Mariastein implorer de la Reine de ces lieux l'assistance et le courage nécessaires pour faire face à la tempête qui allait déferler.

Ce grand rassemblement est resté une affirmation célèbre de la volonté de garder la fidélité à l'Eglise d'une population qu'on cherchait par tous les moyens que possédait un Etat puissant à arracher au catholicisme.

Tandis que la tourmente frappait les Jurassiens privés de prêtres, ceux-ci ayant été exilés, le gouvernement soleurois décida de porter le coup décisif contre l'abbaye. Il en décréta tout simplement la suppression s'attribuant la possession des bâtiments avec leurs trésors d'art religieux et du domaine les entourant. Il n'osa toutefois pas supprimer le pèlerinage et il toléra que deux religieux au début, cinq ou six plus tard, confinés dans une aile du couvent continuèrent d'en assurer la desserte. Cette situation dure encore bien qu'améliorée notablement.

Expulsés le Révérendissime Abbé et ses religieux trouvèrent asile dans la petite ville française de Delle, jouxtant le territoire de l'Ajoie. Vivement sollicités par les notabilités et les populations de la région ils y construisirent un collège qui eut bientôt une grande notoriété. Mais vingt-cinq années plus tard voilà que l'épreuve sur-

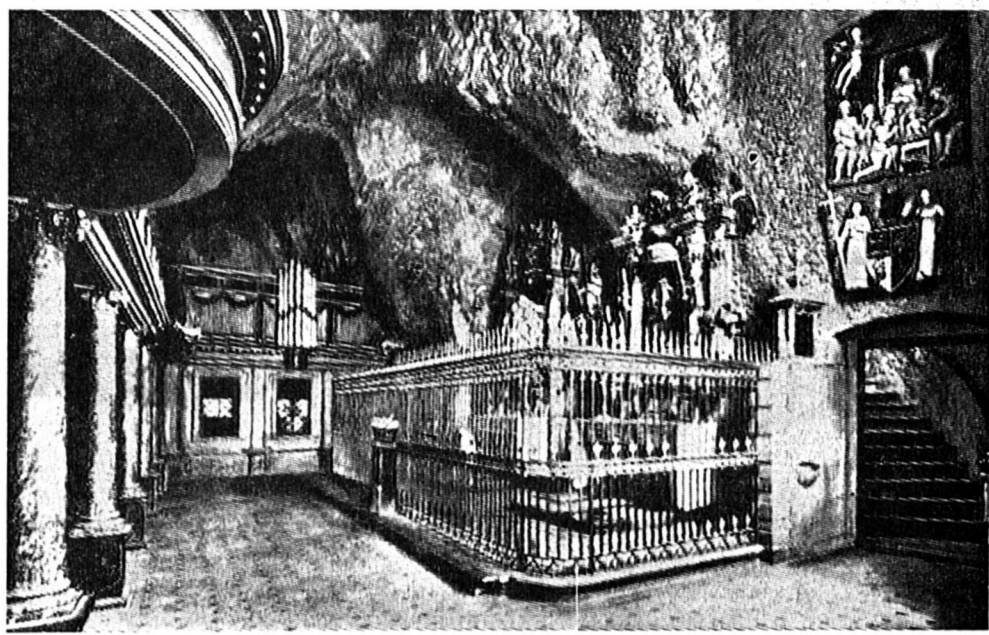
vinç de nouveau. L'établissement fut atteint par la fameuse loi française sur les associations et les moines durent abandonner leur magnifique création d'un important foyer de culture. Après quelques années de pérégrinations ils se fixèrent à Altdorf où ils assurent la desserte du collège cantonal d'Uri.

A Mariastein même la tolérance laissée après la suppression s'est améliorée à la faveur de l'apaisement. Les Pères ont repris une grande emprise, grâce au développement considérable, au cours des années, du pèlerinage. Pendant la belle saison chaque dimanche il y a une foule extrêmement dense : on compte que 200 mille pèlerins viennent annuellement. Une sorte de « modus vivendi » s'est établi entre les religieux et l'autorité civile et il aboutit presque au rétablissement de fait du monastère.

De grandioses solennités religieuses ont eu lieu à l'église abbatiale élevée au rang de basilique au cours des dernières années. Certaines furent présidées par le nonce apostolique en Suisse et de hauts dignitaires de la hiérarchie ecclésiastique. La magnifique église de style imité du baroque constitue un des joyaux de l'architecture religieuse de la Suisse catholique. Mais son plus beau titre de gloire est d'être restée, malgré toute la malice des temps, un des hauts-lieux de la spiritualité.



L'intérieur de la Basilique



La chapelle souterraine



Le chef du bureau de poste de Bourg à Fribourg, M. Grangirard, explique à notre reporter, comment une lettre peut se perdre, soit en étant égarée dans le transport ou encore en restant fixée et perdue dans un coin.

eu force exécutive et que les affaires de l'Etat fribourgeois ont continué, malgré cette entrave retardataire, de fonctionner sans que l'on puisse rien remarquer.

La lettre avait été postée à la poste du Bourg, à Fribourg, qui reçoit très souvent les envois de la Chancellerie cantonale. De là, ils sont transmis à la poste de Fribourg I qui en assure la répartition vers les différentes voies d'acheminement. Comment cette lettre a-t-elle pu être oubliée ? Nul ne saurait le dire avec précision. Il est possible qu'elle soit restée coincée au fond d'un sac postal, qu'elle se soit glissée dans l'interstice d'un meuble ou derrière celui-ci, qu'elle ait été oubliée dans une sacoche, dans un tiroir, cachée à la vue de tout le monde. Et encore, ces possibilités ne sont pas les seules car aussi bien les sacs que les sachets sont minutieusement fouillés, retournés. Personne ne s'explique comment une telle lettre ait pu rester aussi longtemps en léthargie et mener une enquête à 16 ans de distance n'est pas chose aisée.

(Le chef actuel de bureau de la Poste du Bourg, à Fribourg, est M. Grangirard.

C'est lui qui nous donne les explications sur la photo). L'ancien chef de bureau, en fonction en 1944, est maintenant décédé.

Selon les explications de M. Droz, il est certain, maintenant, que la lettre est demeurée pendant les 16 ans au bureau de poste d'Estavayer. Le pli a été égaré entre un mur et une boiserie. C'est en démontant le boiserie, lors des travaux de réparation apportés à la poste d'Estavayer, qu'un maçon a découvert la lettre oubliée là depuis 16 ans. (Il n'a pas été possible de photographier la boiserie, car il ne reste plus rien actuellement, les travaux ayant complètement éliminé l'ancien mur et l'ancienne boiserie).

pe (les papiers n'ont pu être photographiés car ils ont déjà été remis à la chancellerie d'Etat, pour figurer aux archives du canton où ils manquaient) il y avait :

A signaler qu'entretemps, soit de 1946 à 1951 M. Droz a fait partie de la commission des Postes du Conseil national pendant que la lettre était en léthargie derrière sa boiserie à la Poste d'Estavayer.

Lentement, mais sûrement, tout arrive... même une lettre qui, postée en 1944, a mis 16 ans pour parvenir à son destinataire



M. Armand Droz à Estavayer-Lac, ancien conseiller national et membre de la Commission postale du Conseil, photographié avec la lettre dans son domicile.

Le samedi 5 novembre, M. Armand Droz, député à Estavayer, recevait une lettre dont l'expéditeur était la Chancellerie de l'Etat de Fribourg et qui portait comme date d'expédition, sur son tampon, le... 6 décembre 1944. Ce pli était adressé à M. Droz, député, président du Grand Conseil fribourgeois, ce qui était effectivement le cas en 1944. Par cette lettre M. Droz était avisé officiellement de l'élection de son successeur, M. Henri Noël, de Bulle, à la tête du Grand Conseil, ainsi que de celle du président du Conseil d'Etat, du président du Tribunal cantonal. Cet envoi contenait également plusieurs textes de lois et décrets soumis à la signature du président du pouvoir législatif. Il va sans dire que ces lois et décrets n'en ont pas moins



L'enveloppe de la lettre avec les timbres officiels et l'adresse du destinataire.

Attention... Attention...

Nos abonnés, annonceurs, collaborateurs, informateurs, agences
Tous nos lecteurs
sont informés du

changement d'adresse du **Nouvelliste valaisan**

Dès samedi prochain 19 novembre

commencera le déménagement de notre journal de St-Maurice à Sion. Il se terminera vraisemblablement le 24 novembre.

Grâce à la compréhension de la Direction de notre associé « Le Rhône », le « Nouvelliste Valaisan » sera imprimé du 20 au 24 novembre sur les presses du

journal « Le Rhône » à Martigny-Ville

A partir du jeudi 24 novembre, nous imprimerons à Sion.

En conséquence :

■ du samedi 19 au mercredi soir 23 novembre

toutes communications urgentes rédactionnelles ou publicitaires adressées jusqu'à maintenant à St-Maurice devront être faites

au journal « Le Rhône », à l'avenue de la Gare, Martigny-Ville – Tél. (026) 61052.

■ dès jeudi 24 novembre

l'adresse définitive de notre centrale rédactionnelle et d'impression sera :

rue de l'Industrie, Sion

Tél. (027) 2 31 51 – 2 31 52 – 2 27 77.

La date de la fusion effective des journaux « Le Rhône » et le « Nouvelliste Valaisan » est donc maintenue au début de décembre.

■ le premier numéro

DU NOUVEAU GRAND QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN, le

Nouvelliste du Rhône

paraîtra le

lundi 5 décembre 1960

TIRAGE REGULIER

15 000 exemplaires

Rappelons les numéros de téléphone
des cinq rédactions régionales :

MONTHÉY (025) 4 25 46

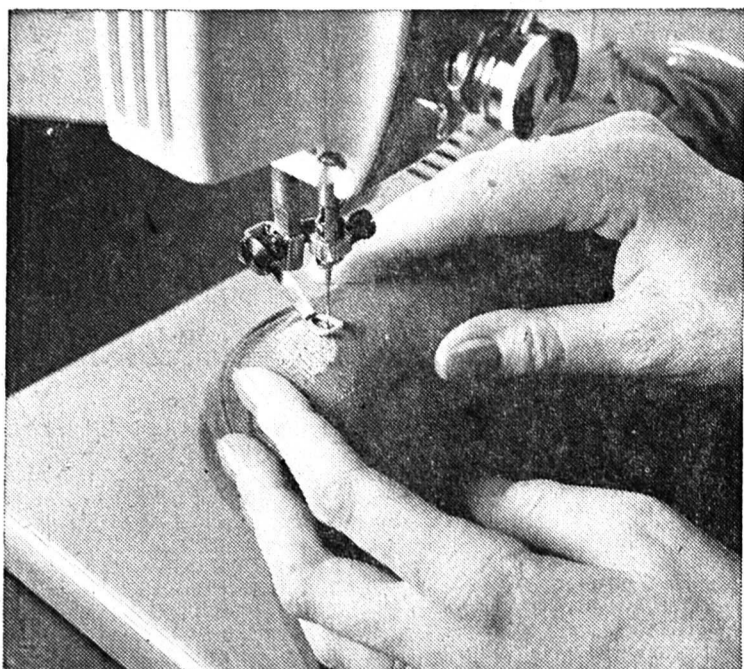
ST-MAURICE (025) 3 65 62

MARTIGNY (026) 6 17 10

(6 18 86 – autre No jusqu'au 30 novembre)

SION (027) 2 31 51

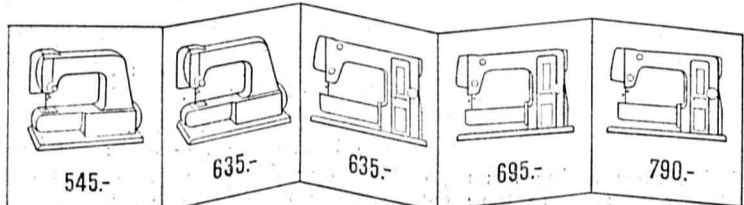
SIERRE (027) 5 19 86



Représenter sans anneau tendeur — chic! Vous le pouvez avec la machine à coudre KELLER car elle possède un bras libre mobile. Comme elle vous offre tout ce qui caractérise une machine à coudre moderne et vraiment pratique, vous devriez absolument demander une démonstration.

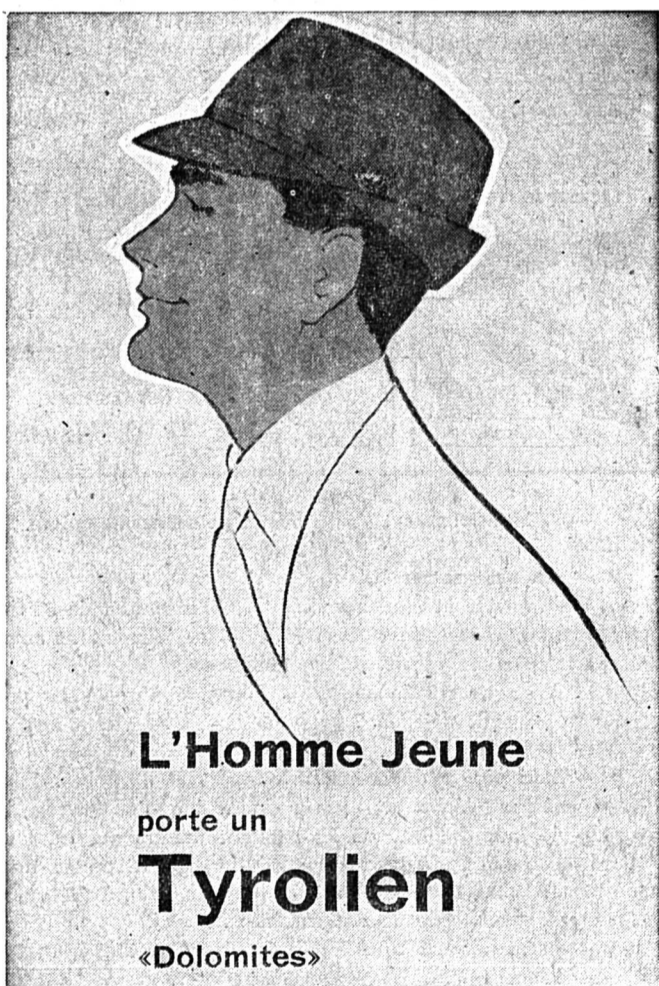
Perfecta
KELLER

avec bras libre mobile.

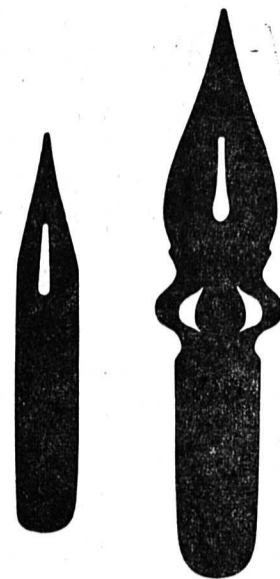


Remarquez que vous pouvez maintenant choisir entre 5 modèles Keller de fr. 545.- à fr. 790.- suivant vos besoins. (Tous prix nets au comptant.) Mensualités dès fr. 22.- en abonnement pratique. Votre spécialiste «KELLER» vous attend!

Tous prix nets au comptant



L'Homme Jeune
porte un
Tyrolien
«Dolomites»



Lettera 22
Studio 44

Olivetti Lettera 22

Pour la maison et le voyage. La machine à écrire portative par excellence, silencieuse, légère, solide, la seule de sa catégorie réunissant tous les avantages d'une machine à écrire de bureau: tabulateur, ruban bicolore et stencils, panier flottant, réglage de la frappe.

Olivetti Studio 44

La machine à écrire semi-portative pour la maison et le bureau. Elle assure un travail constamment impeccable. Son élégance et sa mobilité s'allient aux avantages et à la solidité des plus gros modèles de bureau.

IMPORTANT: chaque acheteur d'une machine à écrire Olivetti Lettera 22 ou Studio 44 recevra un BON pour un manuel d'enseignement de la dactylographie offert gracieusement par la OLIVETTI (SUISSE) S. A.



Avec coffret et accessoires Fr. 328,-



Avec trousse et accessoires Fr. 470,-
Coffret Fr. 28,-

 **olivetti.**

Olivetti (Suisse) S. A.
Agence régionale: Bureau Pratique, Hermann de Preux
Sierre - Grande Avenue - Tél. (027) 5 17 34

Boucherie Chevaline

Schweizer
Rue du Rhône 5, Sion
Téléphone (027) 2 16 09

Vergères - Schweizer
Martigny-Bourg
Téléphone (026) 6 00 51

VIANDE SANS OS POUR BOUCHERIES

Viande hachée	le kg. 3.80	Morceaux pour saler	le kg. 5.-
Train de côte	» 4.40	Cuisse	» 5.50
Epaule	» 4.80	Bouilli à saler	le kg. 2.- et 3.-

Envoi partout contre remboursement. A partir de 5 kg. et demi port.
Fermé le jeudi après-midi.



protège votre famille et votre santé

On demande

ouvriers et ouvrières

pour travaux sur petites machines d'horlogerie. Places stables et bien rémunérées. Chambres à disposition.

S'adresser :

Les Fils de Camille Vuilleumier & Cie,
Fabrique de pivotage, Tramelan (J. b.)
Tél. (032) 9 31 15.

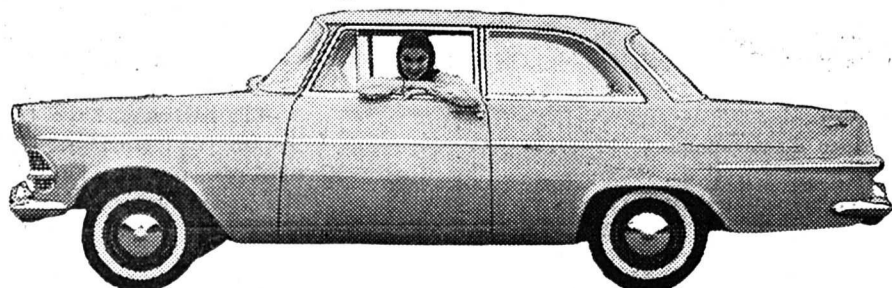
Café de la Poste - Evionnaz

Samedi 19 novembre, dès 20 h. 30

Bal

3 musiciens - Invitation cordiale

La nouvelle Opel Record



Plus jeune, plus élancée, voilà la nouvelle Opel Record. Ses performances sont encore meilleures, son équipement encore plus riche: elle a tout pour plaire — et reste l'Opel de confiance. Passez chez nous pour un essai!

Opel Record avec moteur de 1,5l Fr. 8225.-. Opel Record avec moteur de 1,7 l Fr. 8375.-
Un produit de la General Motors — Montage Suisse

G. REVAZ, Garage de l'Ouest - SION

Téléphone (027) 2 22 62

Conclusion apportées aux problèmes traités dans les carrefours des J.C.C.S. de Sion

(Voir « Nouvelliste » du mardi 15 nov.) Pour couronner cette journée d'étude et de plaisir, Me Pierre Antonioli, avocat se fit le porte-parole des différents groupes qui traitèrent les problèmes soulevés le matin. Telles sont en substance ses conclusions :

« Ce qu'on appelle politique chrétienne, précise Mgr Charles Jonnet dans son remarquable ouvrage : "Exigences chrétiennes en politique", c'est une politique en soi naturelle, en soi humaine, mais purifiée, secourue, illuminée par l'influence chrétienne. Elle est chrétienne dans son mode d'être. Dans sa substance, elle reste naturelle, temporelle, humaine... »

« Nos libertés fondamentales n'ont pas d'ennemis plus dangereux et plus sournois que les tendances modernes »

— à la concentration
— au monopole
— à la mécanisation
— à la technocratie

« En Suisse, à l'heure actuelle, combien de jeunes gens peuvent bénéficier de l'enseignement supérieur ? Moins de 5 %... »

« Notre parti veut traduire dans les faits la doctrine sociale de l'Eglise. Il veut le progrès social. N'oublions pas que ce progrès commence par le juste salaire et que ce juste salaire nombre de travailleurs, hélas, ne le reçoivent pas encore. »

« Le parti considère la concentration industrielle comme un phénomène dangereux. Il soutiendra les efforts de la Confédération pour provoquer une décentralisation industrielle... »

« Par tradition, le Valaisan reste attaché à la terre; en effet, quel est l'ouvrier d'origine villageoise qui ne possède pas sa vigne, son champ ou son verger ? »

Radio-télévision

SOTTENS
7.00 : Réveil au Pays du Soleil levant, avec l'Orchestre Ricard Santos... 12.45 : (Berne). Informations.

BEROMUNSTER.
6.15 : Informations. — 6.20 : Musique populaire. — 6.50 : Quelques mots sur votre chemin, par le Dr J. Bommer, Zurich.

TELEVISION.
20.00 : Téléjournal, 20.15 : Asmodée, de François Mauriac.

Sourions avec Jean Tarec



— Ah ! Il en faut aujourd'hui de la patience, pour faire de l'autostop !... »

Buck Ryan détective

Comic strip panels with dialogue bubbles: 'EH BIEN, BUCK? TERMINE CETTE AFFAIRE URGENTE?', 'ELLE NE FAIT QUE SE COMPLAINT...', 'APPAREMMENT, TU TIES TOURNE DU CÔTÉ DE LA PATIENCE, IL N'Y A PAS TRÈS LONG-TEMPS...'

simenon le voyageur de la toussaint simenon simenon simenon

On allait l'habiller, voilà ! On ne lui demandait pas son avis ! Puis on le conduirait dans la maison du quai des Ursulines. On ne se donnait pas la peine de lui apprendre quelle était cette tante avec laquelle il était obligé de vivre désormais, aux termes du testament.

il faudra vous méfier de Babin et, en général, de toutes les personnes qui... Pendant ce temps-là, Babin les observait de loin, comme s'il comprenait parfaitement.

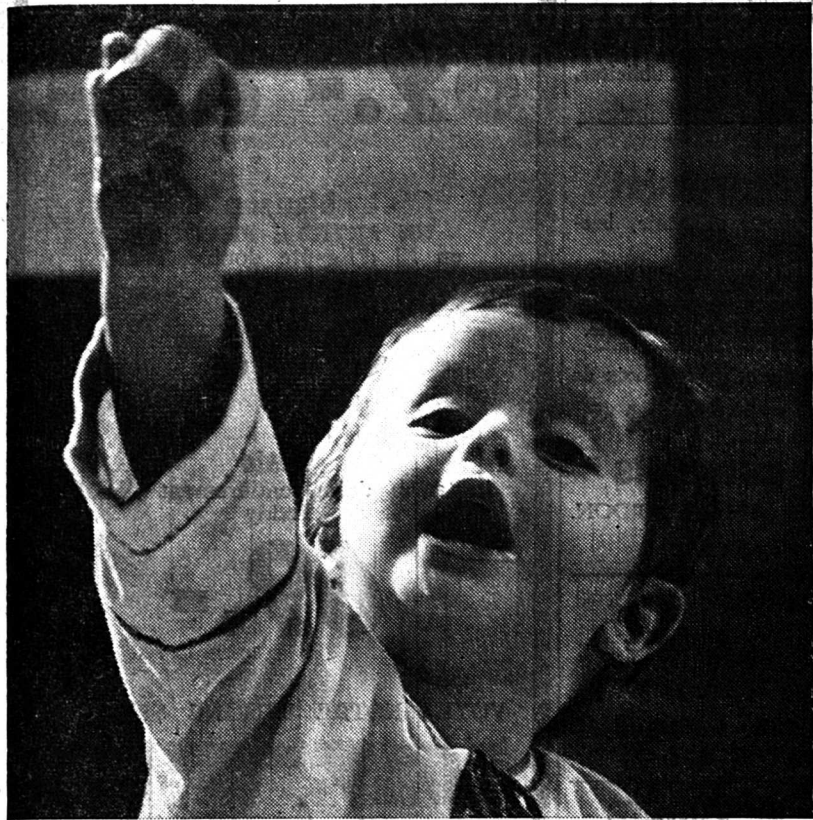
— Si Monsieur veut se donner la peine de me suivre.
— On peut entrer ?
La tête vide et encore endolorie, Gilles venait de s'habiller. Le fils Plantel, chargé de s'occuper de lui ce jour-là, fut surpris, dès la porte, par son regard calme, indifférent.

Vos enfants en l'an 2000

Comment préparer vos enfants aux tâches qui les attendent? La brochure «Préparation aux carrières de l'avenir», éditée par la Suisse-Assurances à l'intention des parents, vous le dit. Les spécialistes de l'orientation

professionnelle y décrivent les professions et les métiers de l'avenir en précisant les études à entreprendre, leur durée, leur coût, les écoles à fréquenter, etc. Elle vous sera adressée sur simple demande.

Guide d'orientation professionnelle
70 pages



La Suisse-Assurances

Gratuit!

Veuillez m'adresser, sans frais, la brochure «Préparation aux carrières de l'avenir». Découpez ce bon et adressez-le à:

Nom: _____
Adresse: _____

N. Perruchoud
Agent général de La Suisse
avenue de la Gare, Sion

NV 2

Placez votre capital en valeurs

Représentation générale remet à personne sérieuse des automates à musique déjà placés dans restaurants et cafés. Bon placement de capital ou gain accessoire. Capital requis Fr. 4 000.— et plus. Les intéressés reçoivent tous les détails nécessaires chez : WORLD MUSIC, CASE POSTALE, ZURICH 40 ou téléphoner à la Succursale de Lausanne (021) 26 95 55.

Entreprise de travaux publics à Genève cherche d'urgence un

secrétaire-comptable

Salaire allant de Fr. 700.— à Fr. 1 200.— selon capacités.

Ecrire sous chiffre P 14627 S à Publicitas, Sion.

A VENDRE automate à musique

encore sous garantie, 100 sélections, pour traiter Fr. 1 600.—.

Demandez renseignements à Case postale 59, Lausanne 2 Gare.

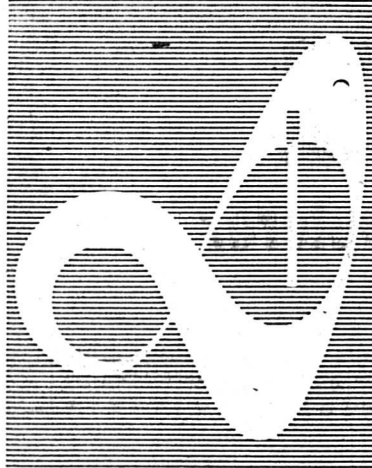
Veaux

Je suis acheteur de veaux mâles et femelles de préférence grosses races, âgés de 8 à 10 jours maximum.

Tél. au (027) 5 10 88.

sommelière

On demande dans bon café. Bon gain. Tél. (026) 6 17 79.

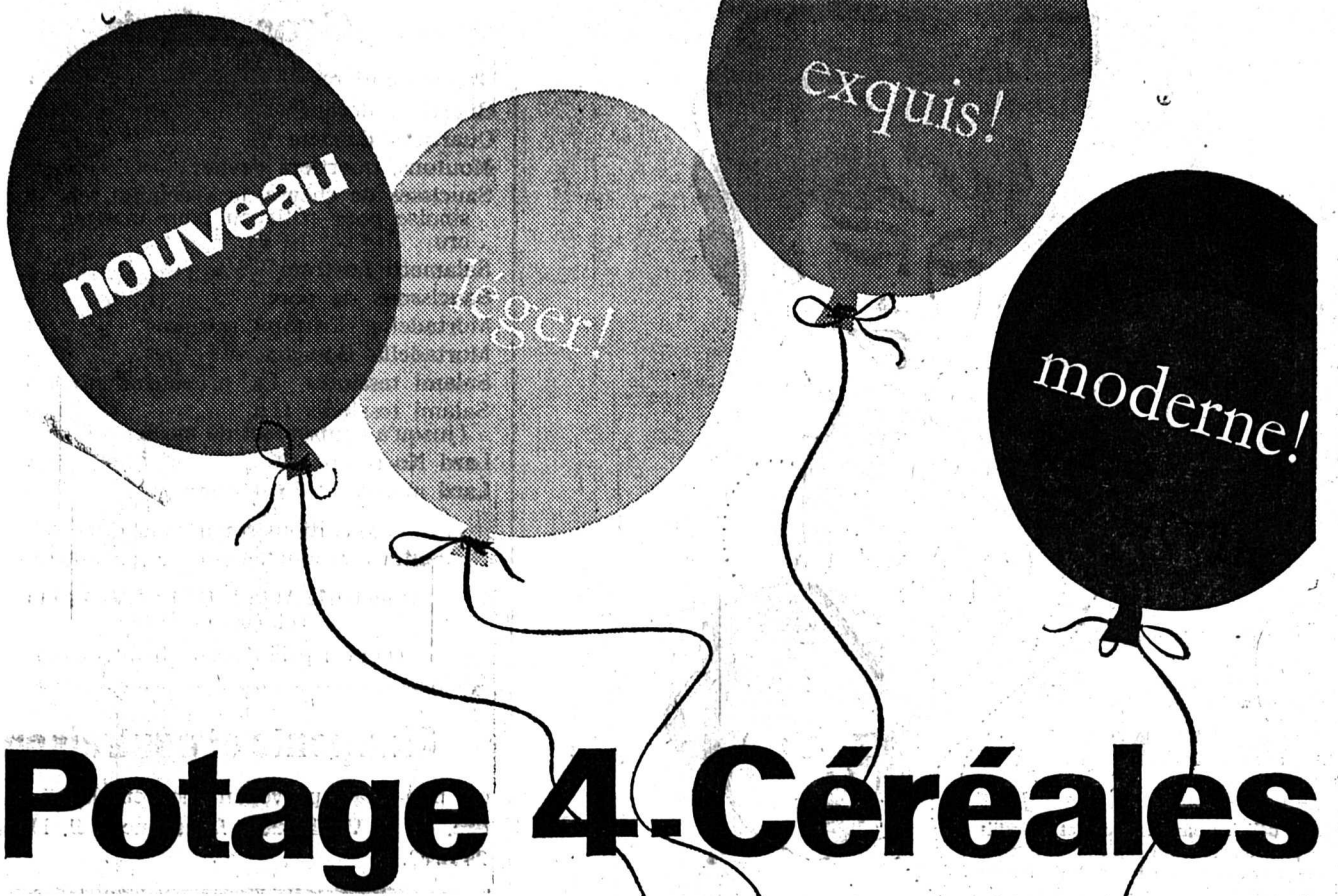


bien conseillé
bien assuré
accidents
responsabilité civile
famille
maladie
véhicules à moteur
vol, caution

mutuelle vaudoise accidents

J. Schneider
agence générale

Rue des Cèdres
SION
Tél. (027) 2 33 55



Potage 4-Céréales



Blé, orge, avoine et millet s'allient à de fins légumes pour former un accord parfait. Plaisant à votre palais, léger à votre estomac, riche en éléments de haute valeur — un potage sous le signe de l'alimentation moderne, un potage idéal pour toute la famille!

aujourd'hui, une surprise:
4-Céréales Maggi

MAGGI

A louer, à Martigny-Ville,

appartement

5 pièces, hall, salle de bains, W.-C. Tout confort. Libre dès le 1er décembre.

Tél. (026) 6 03 53.

Je cherche pour ma maison d'enfants à la montagne,

deux

jeunes filles

une comme femme de chambre, travail pas compliqué, et l'autre comme aide de cuisine. Pour 3 mois d'hiver, dès janvier 1961. Faire offres sous chiffre P. D. 43949 L, à Publicitas, Lausanne.

Quelques bons ouvriers

menuisiers

ou raseujettis, désirant se perfectionner, sont demandés de suite. Place stable si capables.

S'adr. François Dirac, St-Maurice. Tél. (025) 3 65 14 ou 3 60 36.

Cherchons de suite

appartement meublé

de 2 à 3 pièces-confort, pour 4 à 5 mois. (entre Martigny-Sierre).

Ecrire sous chiffre P 14581 à Publicitas, Sion.

On cherche gentille

Sommelière

débutante acceptée dans joli café ouvrier. Entrée de suite ou à convenir.

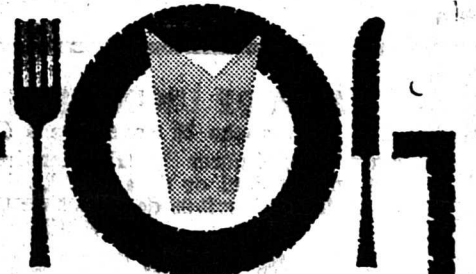
S'adr. Robert Macherel, Café du Midi, Bex. Tél. (025) 5 26 76.

Pommes de terre

Tout-venant, Fr. 16.— les 100 kg. livrables fin octobre. S'inscrire maintenant, c'est être bien servis! Expéditions par CFF ou groupages. M. Beauverd - Mermod, Rennaz - Villeneuve. (VD).

SALAMI

TYPE ITALIEN belle qualité à 8.50 le kg. Autre bonne qualité 7.— le kg. Saucisse de ménage extra 4.— le kg., c. remb. + port. H. von Burg Boucherie, Industrie du Salami, Vevey (Vd) Tél. (021) 5 21 42



C'est tellement plus simple...

... d'utiliser la délicieuse Mayonnaise Thomy en tube! Avec elle, pas de risque: elle est toujours prête, toujours bonne, toujours fraîche et savoureuse. Et avec ça, vraiment très avantageuse, surtout dans son tube géant.

THOMY
le favori des gourmets!



Lisez et faites lire le « Nouvelliste valaisan »

URGENT

Nous demandons **serruriers, manœuvres** pour tous les travaux construction acier, aluminium, ainsi que pour charpentes métalliques, pour nos ateliers de Lausanne et Bussigny. Faire offres Maison A. Félix, constructions métalliques, 25-27 Maupas, Lausanne. Tél. 24 18 42 et 24 18 26.

Le pump fourré pour la sportive élégante!

Fr. 37.80

MAGASINS Richard-Martin
MARTIGNY

mh... mh...

365x
dimanche

grâce à la nouvelle

Biscotte ROLAND

Toujours délicieusement fraîche et croustillante - pour un vrai petit-déjeuner de Grand-Hôtel - pour croûtes au fromage de luxe - pour canapés ravigotants - en guise de réserve toujours à disposition - et par dessus tout: la Biscotte ROLAND ne provoque pas l'embonpoint!

Le grand sachet jaune-or en vente partout! à Fr. **1.55**

Gros rabais

Chèvres entières Fr. 3.20
 Quartiers devant » 2.90
 Quartiers derrière » 3.90
 Moutons, quartiers devant » 4.50
 Saucisses de chèvre, la spécialité tessinoise pour rôtir ou pour manger cru » 2.80
 Salametti nostrani » 9.—
 Saucissons de porc » 5.—
 Mortadella Nostrana tessinois » 6.50
 Mortadella Bologna » 5.30
 Salami tessinois I a, provenant stock » 11.—
 Salami tessinois II a, (jusqu'à épuisement du stock) » 8.—
 Lard Nostrano salé » 3.90
 Lard maigre salé ou fumé » 7.50

Expéditions soignées et rapides contre remboursement. Se recommande :

Boucherie Aldo FIORI CEVIO (TI)
Tél. (093) 8 71 18
(On est prié d'écrire lisiblement)

Charpente et pourtrason

en bon état, provenant de démolition, à vendre. — P. Vonlanden, Lausanne. Tél. No (021) 24 12 88.

POULETTES

race croisée et Leghorn, prêtes à pondre

PARC AVICOLE BERTHOD
SIERRE - Téléphone 5 13 14

Maçons et manœuvres

sont engagés, de suite pour travaux à Lausanne et Genève. Travail à l'abri.

S'adr. à PELLEGRINO Frères, entrepreneurs, MORGES. Tél. (021) 7 38 12-13.

LAVEY-VILLAGE

Samedi 19 novembre

grande soirée annuelle

de la SFG (Section de Lavey)
Programme varié

Après la soirée :
GRAND BAL
conduit par l'Orchestre ROMEO-ROBY

Epicerie - Primeurs

avec débits de lait, pain et vin (ch. aff. 70.000.—), à remettre, à Fribourg, pour cause de départ, Logement d'une chambre et cuisine, bain-W. C. Convendrait pour personne seule ou comme gain accessoire. Capital nécessaire : env. 16 000 francs.

S'adr. à DICTA S. A., cases, FRIBOURG 1.

Mécaniciens

cherchés par entreprise bâtiment et travaux publics.

Faire offre sous chiffre O 64505 X, Publicitas, Genève.

PERLES

répare tous les outils électriques

Lausanne, Croix-Rouges 8. Tél. (021) 23 72 44

Très grand et beau choix de mobiliers d'occasion meubles courants - modernes anciens

pour appartements simples et de luxe pour villas - pour chalets - pour la campagne - pour hôtels-pensions, etc., etc... Véritables belles occasions pour fiancés Chambres à coucher - Salles à manger Salons - Studios - Bureaux et bibliothèques modernes - Tables, buffets, chaises, etc., etc., etc...

Ainsi que beaux meubles de styles et meubles riches

S'adresser chez

Jos. ALBINI - Montreux
18, Av. des Alpes - Tél. 6 22 02

On peut visiter aussi le dimanche mais en avisant à l'avance s. v. pl.

Occasion

Jeep Willys

modèle d'armée en parfait état. Prix intéressant.

Willy CHAPPOT, Machines agricoles, Charat, Tél. (026) 6 33 33.

On demande un

arboriculteur

qualifié pour domaine au centre du Valais. Appartement à disposition. Place stable.

Ecrire sous chiffre P 21277 S à Publicitas, Sion.

A vendre

Chevrolet

3 tonnes et demie, basculant.

S'adr. Tél. (021) 24 64 21 ou écrire Case Marterez 89, Lausanne.

Toujours grand choix de

porcs et porcelets

chez Richard ARDON.
Tél. 4 12 67.

A vendre

mulet

pour la boucherie.

S'adr. à Richard Ardon. Tél. 4 12 67.

A vendre

2 béliers Blanc des Alpes améliorés, 18 mois et 8 mois, et quelques agnelles.

S'adr. Roger Bruguer, Rue du Cropt, Bex. Tél. 5 23 24.

Jeune homme cherche place comme

Famille de 3 personnes à Lausanne cherche jeune fille propre et consciencieuse comme

Bonne à tout faire

Bons gages, bons traitements, jolie chambre, congés réguliers. Entrée 1er décembre 1960.

Offres à Mme FIERZ, Tribunal Fédéral 11, Lausanne. Tél. 22 79 33.

BIEN AU CHAUD !

Canadienne homme
col et doublure mouton détachable col tabac

149.-

Canadienne
en magnifique fil d'Egypte doublure Teddy

69.- 89.-

blouson
UN ARTICLE PRATIQUE en fil d'Egypte doublé Teddy

55.-

Veste
imitation daim, entièrement doublé Teddy

69.-

VOYEZ NOTRE VITRINE SPECIALE

S I O N

Important commerce de gros de la place de Sion cherche

2 sténos-dactylos

habiles, intelligentes, possédant bien le français et l'allemand. Travail varié et intéressant.

Faire offres détaillées, avec prétention de salaire, sous chiffre P 60117 S à Publicitas, Sion.

AULA DE L'UNIVERSITE - FRIBOURG
Dimanche 20 novembre à 15 h. et 20 h. 30

Pour commémorer le tricentenaire de la mort de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac, le centenaire de l'arrivée des Filles de la Charité à Fribourg

JEU SCENIQUE

LA GRANDE AILE

Texte : A. Overney - Musique : P. Kaelin
Mise en scène : G. A. Gremaud - Eléments décoratifs : Yoki

DANIEL FILLION dans le rôle de saint Vincent

le Chœur mixte de Saint-Nicolas - Solistes et orchestre
Les ballets d'Alexandra Gremaud
avec le concours du Théâtre universitaire et du Conservatoire

Prix des places : Fr. 2.20 - 3.30 - 4.40 - 5.50
Location à l'Office du Tourisme, Fribourg, Pérolles 3
Tél. (037) 2 61 85

Hôtel Belle-Vue - St-Gingolph

Le LOTO des beaux lots

en faveur des Oeuvres paroissiales

Samedi 19 novembre, en soirée

Dimanche 20 novembre, en matinée et soirée

3 voyages à LOURDES, 8 jours, tout payé

Exceptionnel !!!

A VENDRE

Fiat 1100 Lux, 4500 km., sous garantie d'usine gros rabais.
Lancia Aprilia 1949 très bon marché.
Fiat 600, 50 000 km., 1955, jolie occasion.
S'adr. MIGROL, St-Maurice. Tél. (025) 3 63 20.

A louer à St-Maurice

appartement

3 pièces, bains, Situation tranquille.
S'adr. à Francis Fournier, La Prairie.

A vendre une

vache

et un

porc

pour finir d'engraisser.
César Perraudin, Sallion.

LISEZ ET FAITES LIRE
« LE NOUVELLISTE »

Orsières

SALLE EDELWEISS - Dimanche 20 novembre 1960

1er GRAND LOTO de L'ENTREMONT

organisé par la Société de musique EDELWEISS

Nos prix sensationnels

1 cuisinière électrique
1 frigo
1 aspirateur
1 radio
1 friteuse électrique
1 paire skis homme
1 lampadaire
1 pendule neuchâteloise
1 sonnette montée
20 pièces de fromage, etc., etc...
4 jambons fumés

Valeur des lots : Fr. 6 000.— Carte du jour : Fr. 32.—
Ouverture de la salle : 20 heures - Début des jeux : 20 h. 30

il y a du nouveau

34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50													
36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50

la nouvelle coupe de nos complets la bonne celle que vous adopterez

LA CONFECTION MESSIEURS

Gerondet SION

SE CONFOND AVEC DE LA MESURE

Grains de sable et scapinade

Décidément notre confrère séduisois ne recule devant aucun sacrifice. Pour la défense des intérêts particuliers, oh ! combien, il a utilisé la plume experte de M. Scapin !

Nous éprouvâmes, au début, une certaine appréhension, car, nous qui avons été les premiers thuriféraires de ceux qui se dissimulent sous cette signature, nous ne pouvions que nous réjouir de son adoption par la Feuille d'Avis. En effet, nous n'attendions que générosité, largeur de vues de la part de cet écrivain de talent, véritable homme Proté qui débordait d'activités dans les domaines les plus variés.

Le respect que nous éprouvions pour celui-ci nous poussa à nous interroger. Cette personnalité qui commence à ployer sous le faix d'honneurs mérités, ce poète au talent inépuisable, cet écrivain qui jamais ne se complut dans le bourgeois, saurait-il emprunter nos humbles chemins, se plier à nos disciplines sans rien trahir de sa mission d'écrivain, ni de sa nouvelle dignité de journaliste ?

Cette inquiétude nous gênait. Ne provenait-elle pas d'un mauvais fond, n'insultait-elle pas un homme dont l'œuvre témoigne éloquentement de hautes qualités.

Enfin, ne se laisse-t-il pas représenter du pied de la croix ? Il faut beaucoup de courage pour oser se laisser portaiturer ainsi car les méchants sont insensibles à l'abandon, à la confiance et au respect qu'une telle attitude suppose.

Or voilà que l'on vient de détruire l'image que nous nous étions faite. Ecrits sur commande, à la commande, signature « Scapin ». Quelle bizarre, quelle inesthétique idée de signer ainsi. Scapin n'est-ce pas le type du valet rusé, fourbe et intrigant si nous en croyons la définition du Larousse illustré (p. 227). Nous vous faisons grâce de ce que cette définition est devenue dans le langage courant. En choisissant cette signature, l'on ne s'est sans doute pas trahi : on a été victime d'une contagion éphémère. Celui dont de son aveu, « les œuvres sont marquées du sceau de l'Eternel » nous reproche la photo de la tombe ouverte de l'évêque N. Schiner.

Nous n'avons cédé à aucun goût malsain, nous n'avons recherché aucun effet ; nous avons simplement donné à Scapin l'occasion d'essayer de nous nuire. Il sait fort bien à quoi s'en tenir.

A ce propos voici ce que nous avons à dire :

1. Cette photo est signée du nom d'un photographe professionnel séduisois.
2. Il n'est pas dit, dans la légende, qu'il s'agit là de restes.
3. La direction et les rédacteurs du « Nouvelliste valaisan » n'y ont vu qu'une tombe respectable.

Maintenant il faudra protester chaque fois que paraîtra la photo d'un ossuaire, d'un squelette, d'une relique, négligeant ainsi l'essentiel. Quel tâche, cher Scapin ! On deviendrait sépulchre à moins.

A l'occasion de cette réunion les vétérans suivants ont reçu le diplôme : MM. Theytaz César, Theytaz Alfred, Delprett Joseph, Theytaz César, Favre Adolphe et Berclaz Alphonse.

Cours d'étude de recensement

Hier à Sierre eut lieu le cours d'étude pour le recensement de 1960. L'instruction, dirigée par M. A. Melli directeur du bureau des statistiques à Berne, a donné les directives nécessaires aux agents recenseurs et aux délégués des communes du district de Sierre.

Deux véhicules se télescopent

Hier dans la journée, un taxi de l'entreprise Siero à Sierre est entré en collision avec une jeep, conduite par M. Berclaz, de Molérens, au carrefour de la route de Montana, près de l'ancien cimetière de Sierre.

On ne déplore pas de blessés mais les dégâts matériels sont estimables.

Assemblée du parti conservateur-chrétien social

Hier soir, le parti conservateur-chrétien social de Sierre a tenu son assemblée générale et a désigné ses candidats pour les prochaines élections communales.

Après le rapport de M. le président Salzmänn et ceux de MM. les conseillers de la ville de Sierre, MM. Paul Germanier, président des Jeunesses, Robert Bachmann, Henri Pouget et Victor Tonossi, chef électoral, ont magnifié l'unité et la force du parti conservateur-chrétien social sierois.

Sur proposition du préfet de Sierre, Me Aloys Theytaz, l'assemblée a acclamé les conseillers sortants, MM. Salzmänn, René Bonvin, François Allet, François Zufferey, Robert Bachmann, Henri Pouget et Paul Germanier qui ont accepté une nouvelle candidature.

Cette assemblée, fort bien dirigée et empreinte du meilleur esprit civique, laisse bien augurer de l'issue des prochaines luttes électorales qu'aura à soutenir le parti conservateur-chrétien social de Sierre.

MARTIGNY

Collision entre deux voitures

Quatre personnes légèrement blessées

Hier après-midi aux environs de 17 heures 15 une collision s'est produite à la rue du Simplon entre la voiture de M. Michel Jollien de Savièse, qui débouchait de la route du Guercet, et celle de M. Dominique Moulin, de Volleège, qui se dirigeait vers le centre de la ville.

M. Jollien, sa mère, sa belle-mère et son épouse, ont été légèrement blessés. Les deux véhicules ont subi des dégâts.

« Martigny à travers les âges »

Tel est le titre de la revue inédite que présenteront à Notre-Dame-des-Champs, samedi et dimanche, 19 et 20 novembre, les Eclairceuses de Martigny.

Cette revue retrace d'une manière humoristique le passé de notre ville de l'époque romaine jusqu'à nos jours. Vous pourrez y applaudir entre autres Jules César, Sergius Galba, les comtes savoyards, Napoléon, Alexandre Dumas, etc. et même pour terminer... nos conseillers communaux au grand complet qui, à la veille des élections municipales, vous feront part de leurs réalisations en vue du développement de notre belle cité !

En complément de programme : « La nocce à Aimée », chant mimé par les Petites Ailes et « A l'aube du 3ème jour » drame en un acte sur la Passion.

Nul doute que personne ne voudra manquer ce spectacle, car il promet d'être plus divertissant que jamais. Vous passerez une amusante soirée tout en faisant une bonne action puisque vous donnerez en même temps votre appui à l'un de nos plus dynamiques mouvements de jeunesse.

Heures des représentations : samedi et dimanche, soirées à 20 h. 30 ; dimanche matinée à 14 h. 30.

ENTREMONT

Nouveau chant des eaux (Rectification)

Dans l'article concernant le projet d'irrigation Bagnes-Vollèges article paru dans le « Nouvelliste » du 16 novembre, une erreur de chiffres s'est glissée dans notre manuscrit. En effet, la somme offerte tout d'abord par les F.M.M. était de 1,5 million. Ensuite, après concession de la commune, d'une part le débit d'eau de la Dranse dû au limnimètre de Châble, la Société du barrage de Mauvoisin a

accordé pour finir plus de 4 millions en faveur de la construction de l'aqueduc Bagnes-Vollèges. Les F.M.M. ayant montré beaucoup de bonne volonté pour permettre l'exécution de ce projet d'irrigation il convenait de souligner son geste et d'en dire la juste valeur.

M. M.

ST-MAURICE

Grande soirée familiale

N'oubliez pas de réserver votre soirée du samedi 26 novembre pour la grande soirée familiale à laquelle vous convient le parti conservateur-chrétien social et la Jeunesse, au cinéma Roxy.

Vernayaz Surpris en flagrant délit

Deux habitants de Martigny ont été surpris en flagrant délit de pêche dans le Trient près de Gueuroz. Morale : le pêcheur pêché.

MONTHÉY

Souper de Ste Cécile de la Lyre

Les membres de la Lyre de Monthey ont le plaisir d'annoncer à leurs amis que le souper traditionnel de Ste Cécile aura lieu à l'Hôtel des Postes, samedi, le 19 novembre crt., dès 19 h. 30.

Des productions, de la musique, une partie familiale agrémenteront cette soirée lyrienne. Le prix de la choucroute garnie est de Fr. 8.— (service compris).

Les inscriptions pour le souper sont reçues par l'Hôtel des Postes, par M. Marcel Planchamp, caissier, tél. 4 29 12, jusqu'à vendredi 18 crt., à 20 heures, dernier délai.

Val d'Illeiez

† M. Marius Avanthey

Samedi dernier la population de Val-d'Illeiez et des environs a accompagné au champ du repos, ce travailleur infatigable que fut M. Marius Avanthey.

Le cercueil était précédé de la fanfare du village à laquelle appartenait le défunt et d'un groupe imposant d'enfants portant des fleurs et des couronnes. La tristesse se lisait sur tous les visages et tout le monde commentait les péripéties de ce tragique accident de forêt qui devait coûter la vie à ce jeune époux et papa. Notre cœur et notre raison souffrent à la pensée que Marius ne rejoindra plus son foyer le samedi après la semaine passée à la forêt avec ses camarades bûcherons.

Nous compatissons de tout cœur à la grande peine de sa famille et nous l'assurons de nos prières et de notre sympathie.

Troistorrents

Assemblée primaire

L'Assemblée primaire est convoquée en séance plénière qui aura lieu le dimanche 20 novembre 1960, immédiatement après les offices et les publications, à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de la demande sollicitant l'institution d'un Conseil général, conformément aux dispositions des articles 106 et suivants de la loi du 1er juillet 1938 sur les élections et votations. Avant l'ouverture du scrutin, aura lieu une petite séance d'information.

L'Administration communale.

IN MEMORIAM

Marie-Louise Cheseaux

NEE COPT. 19 novembre 1940 - 19 novembre 1960

Vingt ans !

Qu'un matin de novembre une lumière s'est éteinte en notre foyer et que seuls nous poursuivons notre route. Mais nos pensées sont toujours avec toi.

Ta famille.

de feu Laurent NEURY

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de couronnes et de fleurs, l'ont entouré.

Un merci spécial à l'Administration communale de Saxon, au Corps enseignant, aux contemporains de 1894, au corps de musique de Saxon ainsi qu'aux nombreux groupements et sociétés.

+

Madame Céline DESCOMBES-MAR-

CHAND, à Val d'Illeiez ; Madame et Monsieur Edouard ME-NU-DESCOMBES et leur fils Roger, à Genève ;

Madame et Monsieur Maurice MONAY-DESCOMBES et leurs enfants Serge et Numa, à Morgins ;

Madame Veuve Louise AUGSBURGER-DESCOMBES et son fils Maurice, aux Hauts-Geneveys (NE) ;

Monsieur et Madame Docteur Emmanuel DESCOMBES, à Locarno ;

Monsieur Roger DESCOMBES, à Aigle ;

Monsieur et Madame Edgard DESCOMBES et leurs enfants, à Genève ;

Madame Veuve Evelyne FESSLER, à Genève ;

La famille de feu Cyrille NICOLLERAT, à Monthey, Villeneuve, Clarens, en Allemagne et Val d'Illeiez ;

ainsi que les familles parentes et alliées à Prilly, Lavey, Genève, Châtel (France) et Val d'Illeiez ;

ont le grand chagrin de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Fritz DESCOMBES

maréchal

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, parrain et cousin décédé le 17 novembre 1960, dans sa 65e année muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Val d'Illeiez, le samedi 19 novembre, à 10 heures 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

+

La Société de tir « Noble jeu de club » de St-Maurice a le regret de faire part du décès de son membre actif

Monsieur Fritz DESCOMBES

à Val d'Illeiez

Les membres sont priés de participer aux obsèques qui auront lieu à Val d'Illeiez, le samedi 19 novembre 1960, à 10 heures 30.

+

La Société des Carabiniers de Colloby-Muraz a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Fritz DESCOMBES

membre actif.

L'ensevelissement aura lieu samedi 19 novembre, à 10 heures 30, à Val d'Illeiez.

Les membres sont priés d'y assister en corps.

+

Madame Marie-Rose HOLL-PUTALAZ et ses enfants Marie-Louise et Jean-Josef à St-Pierre-de-Clages ;

Madame Hedwig HOLL-KEILWERT, à Olixdorf-Itzehoe, en Allemagne ;

Madame et Monsieur Hans PRUHS-HOLL et leur fille, en Allemagne ;

Monsieur et Madame Robert PUTALAZ, à Saint-Pierre-de-Clages ;

Mademoiselle Marie-Josée PUTALAZ, à Berne ;

Monsieur et Madame Jean PUTALAZ et leur fils, à Bayano, Cuba ;

Monsieur et Madame Hans KEILWERT et leurs enfants, à Augsburg, en Allemagne,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès survenu au Chili de

Monsieur Josef Höll

leur cher époux, père, fils, frère, beaux-fils, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le 16 septembre dans sa 34e année muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Pierre-de-Clages, le samedi 19 novembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

+

La Direction et le personnel Nestlé ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Josef Höll

Ils garderont un souvenir ému et reconnaissant de ce collaborateur fidèle et dévoué.

L'inhumation aura lieu le 19 novembre 1960 à St Pierre-de-Clages.

Informations à l'adresse des propriétaires de bétail

La fièvre aphteuse s'est déclarée dans une exploitation aux mayens des Colons-sur-Vex, le mardi 15 novembre 1960, dans l'après-midi. Cinq pièces de bétail, moutons, ont été abattus sur la route de Vex-Les Mayens le lundi 14 novembre.

D'autre part déjà vendredi 11 novembre, un porc de ce propriétaire a été abattu d'urgence, vraisemblablement déjà atteint de fièvre aphteuse.

Dé plus, le boucher qui a procédé à l'habillage de l'animal, s'est rendu, le lendemain matin, soit le samedi 12 novembre, à la foire de Sion avec une pièce de bétail bovin.

Dans ces circonstances, tous bovins, ovins, caprins et porcins qui ont stationné sur l'emplacement de la foire doivent être considérés comme suspects de fièvre aphteuse.

Nous invitons instamment les intéressés à prendre toutes les précautions d'isolement et à annoncer ces animaux aux inspecteurs du bétail respectifs.

Office vétérinaire cantonal.

LAUSANNE

Chaque soir dès 21 h. 30 (Dimanches et lundis exceptés au

« COUP DE SOLEIL »

GILLES et URFER CENTRAL-BELLEVUE

Nous fabriquons... à des prix Nous réparons... très modérés AUTO - RADIEURS CHARLES ANDENMATTEN SIERRE Tél. 5 12 97 Route de Montana 30.



KAFA

et la douleur s'en va

en vente dans les pharmacies et drogueries

Conseil d'Etat

Approbatons

Le Conseil d'Etat a approuvé les projets du chemin forestier Vouvy-Miex, 2e tronçon Fosseau-Saxelles, 3e étape, présentés par la commune de Vouvy, et a décidé de mettre les travaux qui y sont prévus au bénéfice d'une subvention cantonale.

— Il a approuvé les projets du chemin forestier dit Schenarlier II, présentés par la commune de Troistorrents et a décidé de mettre les travaux qui y sont prévus au bénéfice d'une subvention cantonale.

Autorisations

Le Conseil d'Etat a autorisé l'administration communale d'Albinen à adjoindre les travaux d'adduction d'eau potable dans le village d'Albinen.

— Il a autorisé Mlle Christiane Sauthier, de Saxon, à pratiquer la profession de pédicure dans le canton du Valais.

— Il a autorisé la commune de Bratsch à ouvrir un bureau de vote auxiliaire à Niedergampel, pour votations et élections communales, cantonales et fédérales.

Démissions

Le Conseil d'Etat a accepté avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. le Chanoine Bruno Cornut, en sa qualité de membre de la commission cantonale de l'Institut du Bouveret et il a nommé à sa place M. l'Abbé Séraphin Panatier, Rvd curé de Port-Valais.

— Il a agréé avec remerciements pour les services rendus, la démission présentée par Mlle Maryse Devantéry, comme sténo-dactylo au service cantonal des étrangers.

Adjudication

Le Conseil d'Etat a adjugé les travaux d'installation sanitaire et d'électricité à exécuter dans le cadre de la construction de l'école secondaire de Sion et environs.

Nomination

Le Conseil d'Etat a nommé M. le Dr Antoine Pitteloud, médecin-dentiste à Sion, comme médecin-dentiste cantonal.

Scolarité

Le Conseil d'Etat a porté de 6 à 8 mois, la durée de la scolarité de l'école primaire de Brigerbad.

SIERRE

Assemblée de l'Agriculture sierroise

Dimanche 13 octobre les agriculteurs sierrois se sont réunis pour leur fête d'automne.

Les différents rapports tels que celui de M. Charles Caloz, président, ont été écoutés.

Ensuite M. Fontanaz, ingénieur agronome, a traité un problème très intéressant, celui de la lutte antiparasitaire. La deuxième partie de la conférence a porté sur la lutte acharnée contre la pourriture du naisin.

Cet exposé remarquable a été apprécié par tous les auditeurs.

Vive activité politique en France

■ **ALGERIE** — Referendum prévu — Mise en liberté provisoire de deux autres accusés du « procès des barricades »

■ **FORCE DE FRAPPE** — Le gouvernement engage son existence à la Chambre des députés



Enfin libre...

Comme le « Nouvelliste » l'a dit et commenté hier, malgré l'avis contraire du Palais Bourbon et en dépit de l'opposition de l'avocat général du procès des Barricades, Pierre Lagaille a été mis en liberté provisoire mercredi soir, par décision du tribunal. Notre photo: Il est 21 h. 20, mercredi soir, Lagaille vient de sortir de la Santé. Sa charmante femme, Babette, est venue se blottir contre lui, à la fois heureuse et émue, tandis que ce dernier l'embrasse longuement sur le front.

L'activité politique en FRANCE, ne chôme pas, toujours dominée par le grave problème de l'Algérie... Mais s'y ajoute une nouvelle arme pour l'opposition: la création de la Force de Frappe atomique, dont le général DE GAULLE voudrait bien doter l'armée française. Et de ce côté, la partie risque, encore une fois de se jouer serrée...

LA FORCE DE FRAPPE

Pour la deuxième fois en un mois, en effet, le gouvernement français a engagé son existence devant l'Assemblée nationale sur le projet de Force de Frappe atomique nationale.

L'opposition a immédiatement annoncé son intention de déposer une motion de censure sur laquelle le vote interviendra sans doute au début de la semaine prochaine (la date sera fixée, ce soir, après le dépôt officiel de la motion). Si 277 voix (majorité absolue) se prononcent pour l'adoption de cette motion de censure le gouvernement devra démissionner. Une telle hypothèse paraît cependant exclue, mais les observateurs sont généralement enclins à considérer que la marge de sécurité du gouvernement — l'opposition ayant recueilli 207 voix lors du premier vote — risque de se rétrécir encore... C'est que certains députés de la majorité ne sont plus d'accord sur la politique algérienne du chef de l'Etat.

L'ALGERIE

Car, les intentions du Président de la République se précisent. L'annonce du Référendum sur l'Algérie n'a provoqué aucune surprise mais a été très diversement commentée — en général d'une façon défavorable, de nombreux commentateurs la trouvant insuffisamment explicite, d'une part, et parce que, d'autre part, la mise en liberté provisoire de Lagaille a surpris.

Le tribunal des Forces Armées ne s'en est pas tenu là, d'ailleurs, puisque, hier après-midi il gratifiait MM. PEREZ et DEMARQUET de la même mesure, au cours de l'audience où deux autres inculpés mineurs, étaient interrogés:

« Je ne voudrais pas que la pomme soufflée restât seule à la prison, alors que le rôti l'aurait quittée... » devait dire Me ISORNI en demandant la libération de M. DEMARQUET. Il reprenait là une expression imagée de son client qui, lors de son interrogatoire, s'était comparé « à la pomme soufflée qui accompagne le rôti ».

Deux accusés sont encore détenus à la prison de la Santé: Jean-Jacques Susini, ancien président de l'Association des étudiants d'Alger et Marcel Ronda, secrétaire général des Amicales des unités territoriales: ils ne peuvent bénéficier d'une telle mesure de faveur, car ils n'ont pas encore été entendus par le tribunal.

A l'aube

Le référendum prévu dans la seconde moitié de janvier accordera au général De Gaulle une confortable majorité métropolitaine. Assuré du soutien de la majorité de la Nation, il pourra construire cette Algérie algérienne dont, n'en doutons pas, il ne souhaite pas exclure le FLN.

Cette promesse de majorité incitera sans doute l'armée à refuser l'aventure. Elle ne voudra pas s'opposer à une volonté nationale. Cette quasi-certitude oblige ceux qui se sont voués au refus à agir promptement. C'est avant le référendum qu'il convient de rendre tout irréparable et cela de Paris et non plus d'Alger.

Un autre effet prévisible est celui-ci: après le référendum le général ne pourra plus gouverner avec cette majorité rassemblée, au lendemain du 13 Mai, sur l'intégration. La gauche entend sonner l'heure du retour. Mais le groupement si particulier des gaullistes de gauche jouera-t-il le même rôle que la défunte UNR?

Incident significatif: la mise en liberté provisoire du député Lagaille refusée une seconde fois par les députés, mais à une majorité très faible cette fois, a été accordée par les juges militaires.

Puisque nous en sommes au judiciaire signalons l'arrestation de Louis Thomas, activiste lyonnais, accusé de l'assassinat au petit matin d'un Musulman. Thomas servait beaucoup de puissants généraux, beaucoup d'autres qui au nom du patriotisme et du catholicisme bien compris refusent l'Algérie algérienne. Le procès s'il a lieu et même s'il tombe de la Cour d'Assises à la correctionnelle a quelque chance d'être étouffé.

Les observateurs se sont trompés. Ils avaient prévu au Danemark le succès

de la coalition gouvernementale. Elle s'est étiée. Triomphent les partis de gauche. 76 mandats aux sociaux-démocrates, parti du premier ministre, et 11 au parti socialiste du peuple. Or les communistes ont tout perdu. Sur 18 mandats acquis à la libération, ils n'en possédaient que 5 à la dernière législature.

Le parti social du peuple est animé par Aksel Larsen, ancien communiste qui rompit avec le parti, après Budapest.

L'entente devrait être possible entre sociaux-démocrates et socialistes du peuple. Or elle s'avère présentement impossible car les premiers veulent rester fidèles à l'OTAN et les seconds réclament la suppression de toutes les forces militaires. Ces prises de position inconciliables empêchent le gouvernement à deux.

— ▲ —

Les libéraux et les Juifs ont aussi voté pour Kennedy afin de détruire le monopole protestant et puritain sur la direction du pays. Monopole que les protestants eux-mêmes ont contribué à ébranler en reconnaissant qu'un catholique pourrait être aussi un bon américain.

Une Amérique pluraliste apparaît. Cela compensera un peu les effets de la concentration économique. L'individu ne fait plus fortune, n'acquiert plus de considération en fondant une entreprise nouvelle mais en faisant carrière au sein d'une organisation.

Les 40 millions de catholiques s'accroissent chaque fois par le fait des naissances, des arrivées et des conversions. Ils ne possèdent pas encore une importance politique correspondante. Kennedy n'est pas à confondre avec un porte-parole. Sa religion est du domaine privé.

Bientôt, en raison pour une part de ce facteur religieux, nous ne reconnaitrons plus l'Amérique. Elle commence sa mue.

JACQUES HELLE

La Commission militaire du Conseil national et la fabrication du char suisse 58

BERNE. — La commission militaire du Conseil national a siégé jeudi à Berne sous la présidence du conseiller national Furgler, en présence du conseiller fédéral Chaudet, pour examiner le message sur l'accélération de la fabrication en série du char suisse 58. Assistaient également à la séance, le chef d'état-major général, le chef

du service technique, le directeur de l'administration militaire et le chef de la section du matériel. La commission a approuvé le projet à l'unanimité. Le crédit de 7,45 millions est destiné à l'acquisition de matières premières et de certains produits fabriqués à long délai de livraison.

Contre-coup d'Etat au SALVADOR

SAN SALVADOR. — On apprend de source officielle que la Junte gouvernementale a étouffé mercredi un contre-coup d'Etat militaire, organisé par des éléments appartenant à l'ancien régime de M. José Maria Lemus. La situation à San Salvador est calme.

Grève au Mexique

MEXICO. — Une grève totale paralyse, depuis hier, 84 raffineries de sucre au Mexique, à la suite du rejet des demandes d'augmentation des salaires de 45 p. 100, présentées par quelque 130.000 travailleurs.

● **SIR WINSTON CHURCHILL: ETAT SATISFAISANT...** telle est, du moins d'opinion des médecins qui ont examiné l'homme d'Etat britannique. Celui-ci, rappelons-le a fait une chute et souffre d'une légère fracture du bas de la colonne vertébrale.

● **Le Prix littéraire international de la vallée d'Aoste a été attribué à un journaliste de la « Tribune de Genève », M. Bertrand Ostermann,** pour des articles relatifs à cette contrée. Le Président de la République italienne lui remettra le Prix le 25 courant, au palais du Quirinal.

En Grande-Bretagne Effervescence dans le monde de l'automobile

LONDRES — La presse londonienne a annoncé hier soir que le gouvernement britannique acceptait l'offre de rachat, par la Ford américaine, des actions de la Ford anglaise.

D'autre part, deux chaînes d'assemblage des usines d'automobiles Ford à Dagenham, dans l'Essex, ont été complètement immobilisées jeudi à la suite d'un flic du travail. Les 277 ouvriers des chaînes d'assemblage ont été renvoyés chez eux.

Enfin, 2000 ouvriers des chaînes d'assemblage de la fabrique du groupe Rootes à Coventry sont entrés jeudi dans la deuxième semaine d'une grève déclenchée pour obtenir de meilleures conditions de travail. Cette grève a réduit au chômage 6000 autres ouvriers du groupe Rootes. La production est complètement paralysée.

● **Plus d'enfants noirs dans les écoles Blanches,** telle est la décision prise par les autorités scolaires de la Nouvelle-Orléans, qui avaient donné l'ordre, en mai dernier, d'appliquer le principe d'intégration raciale.

Etats-Unis Procès de béatification d'un Bénédictin suisse

SAINT-BENEDICT (Oregon, Etats-Unis). — Mgr John-Patrick Cody, évêque de Kansas-City-Saint-Joseph (Missouri, Etats-Unis), a institué un tribunal diocésain, chargé des travaux informatifs en vue du procès de béatification du Père Lukas Etlin, bénédictin de l'Abbaye de Conception, à Conception (Missouri).

Le Père Lukas Etlin est né le 25 février 1864, à Sarnen (Obwald). Il fit ses études au collège d'Engelberg et partit, en 1886, pour l'Abbaye de Conception, au Missouri, comme candidat à la vie religieuse.

Pendant 35 ans, ce religieux suisse mena une vie toute de dévouement et d'abnégation. Il devait mourir le 16 décembre 1927, d'un accident de circulation survenu dans le Missouri. Il fut enterré dans cette terre américaine pour laquelle il avait si bien œuvré.

FIEVRE APHTEUSE dans les cantons VAUD et d'ARGOVIE

Nous avons annoncé les mesures arrêtées en Valais pour enrayer l'épidémie de fièvre aphteuse qui s'était déclarée à Vex. Dans le canton de Vaud l'épidémie sévit près d'Yverdon. Chez M. Albert Grin, qui exploite une ferme à Belmont sur Yverdon, 24 têtes de bétail ont dû être abattues. Dans le canton d'Argovie, une deuxième cas de fièvre aphteuse a été constaté jeudi matin à Rudolfsstetten, dans l'étable appartenant à M. Richard Huesser. Neuf vaches, un taureau, un veau et trois porcs ont subi le même sort.

Les directeurs des bureaux de voyage des CFF se promènent en autocar

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cela se produit quelques fois. Une fois l'an, en tout cas.

Ces messieurs, responsables de l'organisation des voyages collectifs dans les plus importantes gares de Suisse, après une saison chargée, au cours de laquelle on a conduit aux quatre coins du pays une foule de clients admiratifs, qu'on leur a fait voir les plus beaux sites, goûter aux mets les plus délicats, boire des crus fameux, se font un plaisir de se retrouver pour faire le point... et surtout se détendre.

C'est en général le Valais qui les accueille à cette occasion.

Pourquoi?

Il y a entre eux et notre canton des atomes crochus, une sympathie réciproque manifestée bruyamment, qui font que, régulièrement, ils nous envoient une foule de Confédérés et d'étrangers toute prête et unanime à admirer les beautés du Vieux-Pays.

Réminiscences en une journée organisée « au poil » par l'Office régional du tourisme, la Société de développement de Martigny et la Compagnie des chemins de fer Martigny-Châtellard et Martigny-Orsières.

Il appartenait donc à MM. Eugène Moret, Pierre Cnehtex et Louis Rebond de recevoir ces quelques vingt spécialistes des voyages organisés de notre grande compagnie nationale, fonctionnaires CFF, auxquels on a fait faire en car le tour du propriétaire: le Circuit des vins et des fruits pour aboutir sur le fameux coteau de Plan-Crozier.

Une révélation pour nos hôtes. Avant l'ultime séparation, à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard, ces derniers reçurent, offerts par les organisateurs de cette belle journée, un illustre flacon artistiquement enveloppé, entouré de « satelites » contenant les meilleures parmi nos fines gouttes.

Geste apprécié, s'il en fût.

Remercions nos éminents fonctionnaires de choisir régulièrement et par sympathie le canton du Valais pour y vivre leur unique agape saisonnière et souhaitons que ces contacts francs et amicaux entre Confédérés de langues différentes permettent de développer toujours davantage le tourisme du Vieux-Pays.

Em. B.

Aide américaine au Guatemala et au NICARAGUA

AUGUSTA, (Géorgie). — Les navires de guerre américains et les unités aériennes ont reçu l'ordre du président Eisenhower, jeudi, d'aider le Guatemala et le Nicaragua à « découvrir et à empêcher » toute attaque dirigée par les communistes contre ces pays, en cas de nécessité.

La Maison-Blanche déclare que le président Eisenhower a pris cette décision après réception de demandes écrites d'aide américaine de la part des gouvernements du Guatemala et du Nicaragua.

Par ailleurs le terrorisme continue à sévir de manière sporadique en différentes régions. On signale des attentats contre des éléments de la garde nationale. Un certain nombre de morts ont été dénombrés dans les deux derniers jours. Ajoutons qu'une soixantaine de rebelles se sont rendus aux autorités.

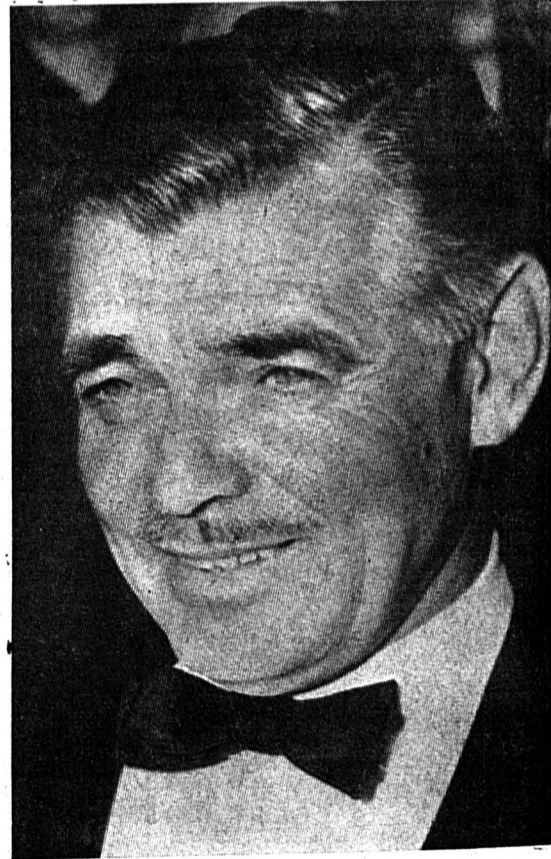
Le gouvernement cubain rejette une note américaine

LA HAVANE. — Le gouvernement cubain a rejeté, hier, comme « irrespectueuse et insolente » la récente note du gouvernement américain protestant contre l'exécution, à Cuba, de trois ressortissants américains et a imputé la responsabilité de cette exécution au gouvernement des Etats-Unis qu'il accuse d'avoir « fomenté l'invasion » pour laquelle ils ont été condamnés. La réponse cubaine, a été transmise à M. Daniel Braddock, chargé d'affaires des Etats-Unis à La Havane, et rendue publique hier matin.

Clark Gable est mort...

Clark Gable qui fut pendant trente ans le « roi » des acteurs de Hollywood, est décédé mercredi soir à 23 heures locales à l'hôpital presbytérien de Hollywood des suites d'une crise cardiaque qui l'avait frappé le 6 novembre. Il était âgé de 59 ans.

Né le 1er février 1901, à Cadiz (Ohio), il s'engagea, après avoir travaillé chez son père, dans une troupe de comédiens. En 1931 il débuta au cinéma. Rapidement vint le succès et sa faveur auprès du public ne cessa d'augmenter.



Citons parmi ses films « Pilote d'essai », « Saratoga », « Les mutinés du Bounty », « Ivanhoé », « San Francisco », « Autant en emporte le vent », « Mogambo », « To please Lady », etc.

Gable était la seule vedette de Hollywood qui fut engagée à vie par la Metro-Goldwyn-Mayer. Il devait tourner au moins deux films par an.